

Trufficulture en Sud vendée

Le diamant noir des Terres de Groie



Depuis 1999, quelques truffières ont été plantées dans les terres de Groie de la Plaine du Sud Vendée. Christian Vequaud, l'un des pionniers de la trufficulture en Vendée a déjà connu quatre campagnes de « cavage ». Il les conduit avec Tinie, une belle truie de 200 kg qui n'a pas son pareil pour dénicher les diamants noirs.

En quête de nouvelles ressources

Le nord-ouest de la Vendée n'est pas à l'abri d'une pénurie d'eau. À l'issue d'un hiver sec, suivi d'une saison estivale caniculaire, l'automne pourrait trouver les Vendéens de la partie nord du littoral en manque d'eau. Pour palier cette éventualité, le Conseil général et Vendée Eau explorent toutes les solutions et défendent un projet de barrage sur l'Auzance.

À LIRE

Dossier pages 6-7

- En quête de nouvelles ressources
- Assainissement individuel : défense de polluer
- Astuces pour économiser
- Potabilisation : De la réserve au robinet
- Suzanne, ménagère « Eco l'eau »
- « Il faut assurer la ressource en eau à tous les Vendéens »

SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3
À DÉCOUVRIR	Pages 4-5
DOSSIER	Pages 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
AU QUOTIDIEN	Page 9
SORTIR EN VENDÉE	Pages 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

Protection contre la mer Une lutte quotidienne contre l'Océan

page 12



Agriculture

Quatre mousquetaires du bio

Quatre jeunes agriculteurs se sont installés au Gaec *La Clé des Champs* à Saint-Germain-de-Prinçay. Là, ils exploitent plus de 200 hectares de terres et élèvent 120 vaches dans les règles de l'art de l'agriculture biologique et avec l'aide des techniques les plus modernes. Chaque année, ils produisent plus de 830 000 litres de lait.



Page 3

Page 3

Entreprise

L'alliance d'un cuisinier et d'un mareyeur

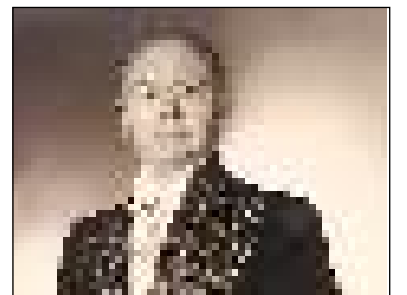
Alain Avrilla, mareyeur, et Pierre Civel, restaurateur, ont créé en 1983 la société *Gastromer*. L'entreprise réalise depuis des plats de qualité à partir de produits de la mer, selon une tradition culinaire. Aujourd'hui, 4 600 tonnes de plats préparés sont fabriquées par an. Pour améliorer sa production, *Gastromer* vient d'agrandir ses locaux.

Page 4

Télécommunication

Un Vendéen, père du radar et de la radio privée

C'est à Emile Girardeau, que l'on doit l'invention du Radar, mais aussi les premières radios privées françaises et bien d'autres inventions. Ce Vendéen est né à Luçon à la fin du XIX^e siècle. Ses découvertes ont révolutionné le monde des télécommunications. Pendant de nombreuses années, les Anglais se sont approprié la paternité du Radar.



Page 5

Voile

Un tour du monde écologique



Quand on Veut on peut. Trois jeunes diplômés, originaires de Vendée et des Alpes ont décidé de se prendre en main pour partir à la conquête des mers du globe. Ils ont un an pour se préparer à faire le tour du monde à la voile. Un an pour apprendre à naviguer. En plus d'un défi sportif, leur projet se double d'un défi écologique : prendre conscience de l'état actuel des mers.

Page 9

Pharmaciens sans frontières Vendée

Réseau de professionnels au Bénin

L'association *Pharmaciens Sans Frontières de Vendée* travaille depuis de nombreuses années avec le Bénin. Cette année, plusieurs projets importants sont en cours. Ils doivent permettre de constituer un réseau de professionnels capables de gérer et de distribuer les stocks de médicaments.



Page 11

Spectacles de Vendée

La voix du jazz et la guitare manouche



Sara Lazarus, Biréli Lagrène et André Ceccarelli. La nouvelle diva du jazz, le maître du jazz manouche et le virtuose de la batterie seront réunis à Talmont-Saint-Hilaire. Le trio reprend les classiques du jazz américain avec les rythmes de la tradition manouche. Le 31 janvier leur concert sera inoubliable.

AGRICULTURE - Trufficulture en Sud vendée

Le diamant noir des Terres de Groie



Christian Vequaud, en train de caver, avec Tinie.

Depuis 1999, quelques truffières ont été plantées dans les terres de Groie de la Plaine du Sud Vendée. Christian Vequaud, l'un des pionniers de la trufficulture en Vendée a déjà connu quatre campagnes de « cavage ». Il les conduit avec Tinie, une belle truie de 200 kilos qui n'a pas son pareil pour dénicher les diamants noirs.

À Nalliers, au cœur de la plaine du Sud Vendée, perchée sur un plateau balayé par les vents, trône une

mine de « diamants noirs ». C'est une parcelle de quatre hectares, plantée de chênes, verts ou pubescents, et de noisetiers. Ici, règne Tinie, une belle truie de 200 kg, tenue en laisse par Christian Vequaud, maître des lieux, pionnier de la trufficulture en Vendée. De la pointe de son groin, l'animal n'a pas son pareil pour dénicher le tuber mélanosporum, la perle noire, la célébrisime truffe du Périgord.

La saison du cavage, la récolte de la truffe, a démarré à Nalliers début

décembre. Après une ou deux sorties peu concluantes, Christian Vequaud et Tinie ont finalement déniché plus de 400 grammes du précieux champignon en un après-midi.

Timide Tinie

« Au début, Tinie était impressionnée quand il y avait du monde, se souvient Christian Vequaud. Maintenant, je ne peux plus caver seul avec elle. Il faut être deux : un qui la tient et l'autre qui récupère les truffes. » L'agriculteur contrôle la truie qui déambule entre les arbres. De temps en temps, elle s'agite, se dirige vers l'un d'entre eux et fouille le sol à ses racines. Le trufficulteur la laisse faire jusqu'à ce qu'il sente qu'elle approche du but. Il l'écarte alors du gisement présumé. « C'est qu'il ne faut pas qu'elle mange la truffe s'il y en a une », explique-il.

Nicolas, le fils de Christian prend alors la relève tandis que son père relance l'animal vers d'autres plants ou le maintient fermement. Il creuse délicatement de la pointe d'un tournevis. Il hume une poignée de terre. « Lorsqu'il y a une truffe et qu'elle est à maturité, elle dégage une odeur très forte qui imprègne le sol », explique-t-il.

Le diamant noir n'est pas au rendez-vous à chaque fouille. Le trufficulteur gratte pourtant avec les précautions d'un archéologue, humant le sol, puis du bout des doigts. Parfois, le trésor est là. Il se révèle en premier lieu par ses effluves, puis

par un renflement de terre et enfin par son grain si particulier.

Débuts en 1999

Christian Vequaud a planté ses premiers plants truffiers en 1999. Il a sorti du sol ses premières truffes en 2003 : 300 grammes. L'année suivante, il en extrayait 400 ou 500 grammes. Puis un peu plus à chaque nouvelle récolte. En 2006, ce ne sont pas moins de trois kilos du précieux met qu'il a trouvés. « Mais il n'y en avait que 800 grammes de correct. Le reste avait pourri à cause de la pluie ».

« En général, les premières récoltes ont lieu au bout de 8 à 10 ans », explique Dunstan Brunellière, représentant des Pépinières Robin qui ont fourni la truffière de Christian Vequaud. Trois agriculteurs voisins ont



tenté l'aventure en même temps que ce dernier, qui est le seul à avoir aujourd'hui commencé à récolter. L'aventure trufficole a démarré en Vendée à l'instigation de la Chambre d'Agriculture. « Autour de 1996, nous nous sommes rendu compte que la plaine du Sud Vendée présentait des similitudes avec celle de la Dordogne. Nous avons poussé les études et ça a abouti aux expérimentations en cours », résume Laurent Giardino, chargé de ce dossier à la Chambre d'Agriculture. La porte reste ouverte à ceux que tenterait le diamant noir des Terres de Groie.

■ Chambre d'Agriculture :
02 51 36 83 05
Christian Vequaud : 02 51 30 90 02

La Mycorhization, secret de la truffe

Les truffières sont obtenues à partir d'arbres mycorhizés. Ce sont les mycorhizes qui donnent naissance aux champignons, grâce à une véritable symbiose entre l'arbre et le champignon. La mycorhization assure au premier une croissance harmonieuse et permet le développement du second. « Nos ingénieurs ont développé avec l'INRA des techniques de mycorhization de plants de différentes essences, en vue de favoriser leur croissance, dans le cadre de reboisements. Certains plants ont été conçus pour donner naissance à des bolets ou à des lactaires », explique Dunstan Brunellière, spécialiste des arbres mycorhizés des Pépinières Robin. Tél. 06 62 90 46 64



ROUTES - Contournement sud de La Roche-sur-Yon Les premières couches de bitume sont posées

Les travaux du contournement sud de La Roche-sur-Yon qui ont démarré en 2006 se poursuivent. En dépit d'un été arrosé, le chantier avance à grands pas. Si tout va bien, ce nouveau tronçon de seize kilomètres sera ouvert à la circulation avant le départ du Vendée Globe, le 9 novembre 2008.

Le contournement devrait être ouvert à la circulation avant le départ

du Vendée Globe, le 9 novembre 2008. À ce jour, malgré une météo estivale capricieuse, le chantier avance à grands pas. La pose des premières couches de bitume et la mise en œuvre des revêtements ont commencé, il y a quelques semaines, entre le péage situé à l'est de La Roche-sur-Yon et le viaduc. Ce sont au total quelque 87 000 tonnes de bitume qui auront été utilisées pour réaliser les chaussées.

Par ailleurs, trente et un ouvrages sont déjà en service. Plus de 2,6 millions de mètres cubes de déblais et 1 million de mètres cubes de remblais ont été déplacés à ce jour.

Paris/Les Sables-d'Olonne en quatre heures

11 000 véhicules en moyenne francheront chaque jour le contournement. Il reliera directement Paris aux Sables-d'Olonne en quatre heures, contre six il y a dix ans. Ce tronçon de seize kilomètres va également permettre de fluidifier le trafic, notamment au niveau de la RD 746, route de Luçon.

Un échangeur supplémentaire, non prévu au début des travaux, va être réalisé à cet endroit. Trois autres opérations importantes (voir encadré) sont réalisées par le Conseil général. Ce dernier cofinance avec ASF (Autoroutes du Sud de la France) plusieurs chantiers routiers sur le contournement lui-même.



La pose du bitume se fait sur un sol propre et sec.

ROUTES - Contournement de Luçon Les travaux achevés avec six mois d'avance

La seconde tranche du contournement de Luçon a été inaugurée au mois de décembre avec six mois d'avance, agréable surprise pour les usagers de ce tronçon de route. D'une longueur de 2,5 km, elle se raccorde côté « ouest » au giratoire de la RD 746. Côté « est », elle se raccorde à la RD 200 au niveau de l'ouvrage SNCF. L'intégration paysagère est exemplaire et innovante. Tout le long du tracé, des arbres seront semés, et non pas plantés. Cette expérience a pour objectif d'insérer les plantations dans leur milieu de façon plus naturelle.

Ce projet répond à deux objectifs majeurs : renforcer la sécurité et la fluidité de l'axe Fontenay-le-Comte/Les Sables-d'Olonne. Le contournement de Luçon est ici une étape dans l'amélioration de la liaison du Sud-Vendée. Il est indispensable d'assurer le désengorgement des communes traversées par cette voie très fréquentée. Dans cette perspective, d'autres opérations sont en cours : les contournements des Sables-d'Olonne et de Talmont-Saint-Hilaire. Par ailleurs, des contournements sont en projet pour Saint-Cyr-en-Talmondais et Avrillé.

La liaison entre la côte et le marais poitevin va avoir également un impact touristique. Les touristes venus de l'est et voulant joindre la côte sont en effet de plus en plus nombreux à emprunter cette voie. Une fois sur place, ils sont aussi de plus en plus nombreux. Il fallait assurer un lien entre les sites touristiques côtiers et ceux qui se trouvent dans les terres. Enfin, cet axe apporte un soutien au développement économique du secteur. Il permettra aux entreprises installées sur le futur vendéopole, entre Luçon et Sainte-Gemme-la-Plaine, de bénéficier d'un accès direct à la rocade.

Les quatre opérations réalisées par le Conseil général sur le contournement

- ① Un giratoire, route de La Chaise-le-Vicomte, à proximité du Parc Eco 85.
- ② L'accès direct au futur Vendéopôle, à partir de l'échangeur sur la RD 747, route de La Tranche-sur-Mer.
- ③ Le contournement du lieu-dit « Le Fougeré » sur la RD 85 : une nouvelle route entre « Le Fougeré » et « Belle place » va être réalisée.
- ④ L'échangeur supplémentaire avec la RD 746, route de Luçon. Il va faciliter le raccordement à l'autoroute pour les usagers en provenance de Luçon et de Mareuil-sur-Lay.

Les travaux se poursuivent au collège Pierre Mauger des Sables-d'Olonne

Les travaux se poursuivent au collège Pierre Mauger des Sables-d'Olonne. Après l'inauguration en juin 2005 des travaux de remise à neuf du bâtiment principal, le Conseil général s'attaque à la rénovation du bâtiment ancien. L'ensemble de la toiture, c'est-à-dire les zingeries, les ardoises et les lucarnes ont été revues, il y a quelques mois. La corniche est en cours de rénovation. Des éléments vétustes avaient besoin d'être réparés. À partir de 2008, ce seront au tour des menuiseries d'être remises sur pied. Ces travaux s'intègrent dans la volonté départementale de poursuivre la modernisation des collèges publics. D'ici 2010, ils seront plusieurs à bénéficier d'importants travaux : création d'un collège à Aubigny, reconstruction du collège Milcendeau de Challans, travaux au collège Jean Rostand des Herbiers, Beaussire à Luçon, Herriot à La Roche-sur-Yon, Les Colliberts à Saint-Michel-en-l'Herm...



Le Département prend à sa charge le transport des carburants vers l'île d'Yeu

Le Conseil général va prendre à sa charge le coût du transport des produits pétroliers vers l'île d'Yeu. La décision a été adoptée fin décembre. Elle va donner lieu à une convention avec le gestionnaire du dépôt pétrolier basé sur l'île. Le Département lui versera une aide, sous réserve qu'il s'engage à la répercuter sur les tarifs à la pompe et adopte une marge bénéficiaire raisonnable. Cette aide concerne tous les produits pétroliers, aussi bien les carburants domestiques que le gazole pêche.



Le contournement sud était attendu des automobilistes. Il a ouvert plus tôt que prévu.

PRODUITS LOCAUX - Gastronomer

L'alliance d'un cuisinier et d'un mareyeur

Aujourd'hui Gastronomer s'agrandit. L'entreprise fondée en 1983 s'est développée grâce à la qualité de ses produits. Les héritiers de l'entreprise suivent les pas de leurs prédécesseurs. Ils innovent dans le respect des traditions culinaires.

Avec 4600 tonnes de produits fabriqués en 2007, il était temps que l'entreprise Gastronomer agrandise ses locaux. C'est chose faite sur son site de Bouin. « Désormais nous pourrions produire plus de rillettes de poisson », se réjouit, Pascal Grous, directeur général de Gastronomer. L'entreprise est née en 1983. Elle est le fruit de la rencontre d'un mareyeur, Alain Avrilla, et d'un restaurateur, Pierre Civel. Ces deux Vendéens avaient alors voulu créer un produit en lien avec la mer : une soupe de poisson. Aujourd'hui elle est connue et reconnue. « Nos parents avaient le goût des produits

de haute qualité. Ils travaillaient avec des matières premières de première qualité. Ils ont reproduit un savoir-faire culinaire traditionnel. C'est pour cette raison que l'entreprise a

acquis la confiance des consommateurs et a pu se développer, précise Raphaël Civel, président de Gastronomer. Nous avons toujours ces principes à cœur. »



Gastronomer fabrique ses produits avec des matières premières de grande qualité.

Tradition et modernité

Aujourd'hui, l'activité de Gastronomer s'est étendue à cinq familles de produits : les soupes, les sauces, les rillettes, les plats cuisinés et les panés. L'entreprise crée aussi des recettes pour d'autres marques. À Bouin, elle s'est spécialisée dans la fabrication des rillettes et de la brandade de morue. Sur ses deux sites, à Notre-Dame-de-Monts et à Bouin, 140 personnes travaillent. L'entreprise commercialise ses produits sous cinq noms de marques différentes. « Chaque année nous cherchons à développer un nouveau produit. Qui rentre bien sûr dans nos critères d'authenticité et de qualité. Nous cherchons toujours à allier la tradition à la modernité. Cette année nous avons cuisiné une soupe de poisson aux cinq légumes. Nous attendons de découvrir ce qu'en penseront nos clients », conclut Raphaël Civel.

Le Bâtiment et la Vendée partenaires pour des économies d'énergie

Le Conseil général de Vendée, la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et le CNATP (Chambre nationale de l'artisanat des travaux publics et des paysagistes) de Vendée, ont signé une convention d'objectifs. Le document formalise un ensemble d'actions visant à favoriser les économies d'énergie et d'eau, ainsi que le développement des énergies renouvelables. Ce partenariat va donner lieu à l'édition de plaquettes d'informations destinées au public et aux professionnels et qui seront prochainement diffusées. Il vise à promouvoir la sécurité sanitaire auprès des professionnels, ainsi que la récupération des eaux de pluie, la rédaction d'une charte pour des installations d'assainissement non collectif de qualité... Cette convention s'inscrit dans le cadre du plan Vendée Energie 2010 du Département, qui vise à réduire les dépenses énergétiques.

ENTREPRISE - St-Christophe-de-Ligneron remporte les trophées du plâtrier L'escalier en or des plâtriers du patrimoine vendéen

David Bonnin et Anthony Dugué sont à la tête de l'entreprise de décoration d'intérieur « Bonnin-Dugué » à Saint-Christophe-du-Ligneron. Ils ont remporté les Trophées Nationaux du plâtrier 2007.

C'est grâce à un escalier en voûte sarrasine réalisé chez un particulier que la petite entreprise ligneronnaise a décroché la palme.

« Le trophée nous a été remis par Julien Lepers, à Paris, en novembre dernier, raconte David. Une grosse fête était organisée. Il y avait beaucoup de grandes entreprises françaises. Ça nous a fait tout drôle, à Anthony et à moi, de nous retrouver au beau milieu de ce beau monde. » David Bonnin et Anthony Dugué sont à la tête de l'entreprise de décoration d'intérieur de Saint-Christophe-du-Ligneron. Ils ont remporté les Trophées nationaux du plâtrier 2007.

« Ce concours est organisé par le groupe Saint-Gobain placoplâtre, poursuit-il. Il repère des entreprises à travers toute la France. Ça faisait quelques années qu'on était sur la liste mais il nous fallait un sujet qui vaille le coup ». L'escalier en voûte sarrasine qu'ils ont réalisé en juillet 2006 chez des particuliers est

arrivé à point nommé. Sa particularité ? À la différence d'un escalier lambda qui prend appui sur un mur, leur escalier ne prend appui que sur trois points (côté rampe) et sur une cloison (côté voûte), ce qui donne l'impression qu'il tient dans le vide.

Le jury a particulièrement apprécié l'originalité et la technicité du sujet. Il résume l'esprit dans lequel aiment travailler les deux hommes qui se sont rencontrés chez les compagnons. Ils sont plâtriers, mais l'expérience acquise pendant leur Compagnonnage a fait d'eux des plâtriers du patrimoine. La restauration de la voûte en croisée d'ogive de l'église de Bouin, le théâtre de La Roche-sur-Yon, ou encore le plafond de la cathédrale de Luçon sont passés entre leurs mains. « Nous sommes plâtriers staffeurs, c'est-à-dire que nous sommes spécialistes en plâtre moulé, précise Anthony. Nous transmettons notre savoir faire par le geste tout en répondant à la demande des clients. »



David Bonnin et Anthony Dugué ont reçu leur trophée des mains de Julien Lepers.

RESTAURATION - Passerelle St-Nicolas aux Sables Une jeunesse retrouvée

Dans quelques mois la passerelle Saint-Nicolas aux Sables-d'Olonne sera à nouveau ouverte au public. Avec 492 mètres de long et 3,5 m de large, elle pourra accueillir les promeneurs dans les meilleures conditions. « La passerelle doit être en mesure d'accueillir une partie du public de la prochaine édition du Vendée Globe », insiste Gérard Faugeron, conseiller général du canton des Sables-d'Olonne.

Ancien chemin de halage

Le chantier consiste à la réhabilitation des 17 travées de l'ouvrage. Malmenées par les vents et la mer, elles souffrent de corrosion, en partie due au sel marin. Après la démolition de ces travées et le renforcement des piles de la passerelle, un tablier en béton armé hautement étanche sera mis en place. Un sol en platelage de bois, des garde-corps et un système d'éclairage donneront des lettres de noblesse à cette passerelle qui servait autrefois de chemin de halage.



Les travaux de la passerelle Saint Nicolas viennent de commencer, la première partie consiste en la démolition des 17 travées.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE - Gaec La clé des champs Les quatre mousquetaires du bio

Avec 200 hectares de terres et 120 vaches, le Gaec, La clé des champs produit 830000 litres de lait par an. Quatre jeunes agriculteurs modernes se sont lancés dans l'aventure de l'agriculture biologique. Passionnés par leur métier, ils parlent de leur activité.

comme l'insémination artificielle, les machines de traite, la conservation du lait...

Chaque lundi matin, les quatre agriculteurs se retrouvent et se répartissent les tâches avec leur apprenti. Frédéric et Fabien sont plutôt chargés de l'entretien du matériel et des cultures. François et Johann s'occupent plus des bêtes et des

démarches administratives. « Mais nous sommes tous polyvalents », précisent-ils.

Une production autonome

Gérer une telle exploitation dans les règles de l'art est un travail de scientifique. Plus de 60% des terrains sont réservés au pâturage. Les va-

riétés d'herbes, (ray-grass, luzerne, trèfles et dactyle...) que les bêtes y trouvent ne sont pas laissées au hasard. « Il faut du trèfle, explique Frédéric Plessis. Il apporte aux vaches laitières les protéines dont elles ont besoin. Cela nous évite de leur donner des graines de soja importées ». « Nous mélangeons toujours des légumineuses aux graminées, ajoute

Fabien. Les légumineuses apportent à la terre l'azote dont les graminées ont besoin pour pousser et produire une alimentation plus riche. Et cela nous évite d'ajouter des engrais ».

En 2000, lorsque Frédéric Plessis a rejoint son père sur l'exploitation il y avait 35 vaches et 80 hectares de terrain. En huit ans, la production a été multipliée par trois. « L'agriculture biologique, c'est l'avenir, explique François Plessis. C'est d'abord le respect des animaux et de leur rythme. Nous ne poussons jamais nos bêtes à produire plus qu'elles ne le peuvent naturellement. C'est le respect du bien-être animal. Nous n'utilisons aucun pesticide dans nos champs. C'est le respect de l'environnement et du consommateur. Et c'est aussi une économie de moyen. Nous sommes autonomes. Nous avons tout sur place ». Plus de 60% de la nourriture des vaches vient des pâturages. Le maïs vient en complément, avec 38 hectares cultivés sur l'exploitation. Avec le fumier des bêtes, les champs sont enrichis. « C'est là un grand avantage de notre agriculture biologique, conclut François Plessis, Nous gérons notre production d'un bout à l'autre. Nous sommes sûrs de la qualité de notre production. »



« C'est une réelle satisfaction de voir mon exploitation reprise par quatre jeunes agriculteurs », se réjouit Joël Plessis.

« Avec 830000 litres de lait produit par an, nous pouvons en nourrir du monde, se réjouit Johann Ducept. Un lait qui ne contient aucune trace d'antibiotique ni de pesticide ». Un lait qui est fabriqué selon les normes de l'agriculture biologique. Quatre agriculteurs travaillent dans ce Gaec La Clé des champs situé à Saint-Germain-de-Prinçay : Frédéric Plessis, depuis 2000, François Plessis, depuis 2005, Fabien Baron et Johann Ducept depuis le début de ce mois de janvier 2008. Âgés de 21 à 31 ans, passionnés par leur travail, ils ont décidé de se lancer dans l'agriculture biologique par conviction.

Pour mener à bien leur entreprise, l'objectif des quatre associés est très clair : donner la meilleure alimentation possible à leurs 120 bêtes pour qu'elles produisent le mieux possible. Pour cela, les techniques les plus performantes sont utilisées

TÉLÉCOMMUNICATIONS - Émile Girardeau Le père du radar et de la radio privée

Né à Luçon en 1892, Émile Girardeau est l'homme du Radar. C'est à ce Vendéen que l'on doit cette invention qui révolutionna les techniques de télécommunication du XX^e siècle. Le génie de cet homme ne s'arrête pas là. Créateur de la première radio privée française, il fut aussi chef d'entreprise et écrivain. Retour sur ce géant dont les découvertes sont encore d'actualité aujourd'hui.

La première radio privée française, le Radar, la magnéto... Émile Girardeau est le père de toutes ces inventions. Enfant de Luçon, né en 1892, il révolutionna le monde de la télécommunication française. Après des études à l'école de Polytechnique, il s'est spécialisé dans les sciences de la télécommunication. « Mon grand-oncle, explique Philippe

Girardeau, était un visionnaire. Il a toujours su profiter des occasions qui se présentaient à lui et les faire fructifier. De même, il a toujours su s'entourer des bonnes personnes. » Dans les années 1910, il eut l'intuition de créer et de développer ce que sont aujourd'hui les radios.

Le créateur de Radio France

En 1909, il installa la première fréquence musicale entre la France et l'Afrique Noire. L'expérience rencontra un grand succès. Les commandes affluèrent. La radio privée française était née. En 1910, il créa la Société Française Radioélectrique, SFR. De là sont nées de nombreuses sociétés radiophoniques : la Compagnie de Radio-France (communication avec l'étranger), Radio-Orient, la Compagnie Radio-mari-

time... En 1922, il mit en place Radio-Paris. « Mon oncle est le premier français à avoir utilisé les techniques militaires de la radio pour le domaine privé », précise Philippe Girardeau. Il créa la radio moderne. Celle que nous connaissons aujourd'hui. »

Le créateur du Radar

« Dix hommes ne suffiraient pas à réaliser tout ce qu'il a mis en place », admire Philippe Girardeau. Dans les années 1930, Émile Girardeau et son équipe du centre de recherches de la Compagnie générale de T.S.F., ont approfondi les recherches autour de la détection des ondes électromagnétiques, autrement dit du Radar. « Notre objectif, était l'application de ces instruments à la sauvegarde de la vie humaine en mer », précise Émile Girardeau dans « Souvenirs

de longue vie ». En 1935, le paquebot « Normandie » effectua ses premières traversées avec un radar à bord. Un équipement de petite taille qui permettait de détecter les navires et les côtes jusqu'à 12 milles, soit à une vingtaine de kilomètres. « Ces faits prouvent que notre équipe est bien la première à avoir construit des radars. Mais ce qui est peut-être encore plus remarquable, ajoute Émile Girardeau, c'est que ces radars utilisent des ondes ultracourtes. Les radars anglais construits après les nôtres, entre 1935 et 1938, ont utilisé des équipements beaucoup trop volumineux pour être établis sur un navire. » Au début de la Seconde Guerre Mondiale, toutes les traces de ces recherches ont été détruites et cachées avant d'être transmises aux alliés. « Après la guerre, les Anglais s'approprièrent le brevet. Il fallut se battre pour faire reconnaître la vérité », explique Philippe Girardeau.

Chef d'entreprise et homme de lettres

Émile Girardeau a été aussi un grand chef d'industrie. Dans les années 1960, 28000 personnes travaillaient dans les diverses entreprises qu'il avait créées. Vers la fin de sa vie, il se consacra à l'écriture. Il publia plusieurs livres. En 1954 il fut reçu à l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Il décéda en 1970. Son héritage est immense. Aujourd'hui ses découvertes et ses inventions sont encore exploitées. Depuis, chaque année, au mois de novembre, un prix Émile Girardeau est décerné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques.



Fils de Victor Girardeau, le promoteur du goudronnage, Émile Girardeau, inventeur du radar, est le père de Jean, chef d'entreprises. Une dynastie de créateurs et d'entrepreneurs.

Le beffroi de l'église de Saint-Denis-la-Chevassse va être réparé



Le beffroi, c'est-à-dire le support en bois renfermant les cloches, de l'église de Saint-Denis-la-Chevassse va être réparé. L'ouvrage qui date de 1895 donne d'importants signes de fatigue et d'usure. Début 2007, par mesure de sécurité, la mairie a décidé d'arrêter les cloches à la volée. Les habitants les entendent toujours donner l'heure, mais elles ne sonnent plus pour annoncer les fêtes, baptêmes et mariages, ou les sépultures. Les travaux permettront d'enlever les cloches, de démonter le vieux beffroi et d'en remonter un nouveau, pièce par pièce. Pour faire face aux frais engendrés par les travaux, la municipalité a signé une convention, le 12 décembre dernier, avec la fondation du patrimoine. Elle officialise la souscription lancée par la municipalité auprès des volontaires.

■ Renseignements : 02 51 41 48 48 (mairie).

17^e édition du concours « Paysage de votre commune »

Le classement du concours « Paysage de votre commune » a été dévoilé dernièrement aux Vendéens. 180 communes y participaient en 2007. Organisé par le Conseil général en convention avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Vendée, il récompense les communes et les particuliers qui sont sensibilisés à l'aménagement paysager et à leur environnement. Et qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité. Différents critères comme la valorisation du patrimoine, l'architecture, le fleurissement des espaces publics, le respect de l'environnement sont pris en compte... En outre, trois communes, Belleville-sur-Vie, Chantonay et Le Poiré-sur-Vie, ont obtenu le prix départemental lors de cette 17^e édition. Proposées au jury régional, elles ont obtenu leur première fleur.



■ Renseignements : www.caue85.com

JET-SKI - Morgan Agostini Un lycéen des Herbiers vice-champion de France

Morgan Agostini, élève en terminale au Lycée Jean Monnet des Herbiers, a reçu son titre de vice-champion de France de Jet Ski début décembre lors du Salon Nautique. Âgé de 16 ans, il pratique ce sport depuis l'âge de 13 ans et compte déjà un palmarès éloquent. Rien que pour 2007, il est arrivé 2^e à Solenzara (Corse), 4^e au Canet en Roussillon (66), 1^{er} à Garabit (15), 3^e à Fécamp (76) et 1^{er} à Valras (34) Enfin, il s'est classé 5^e sur plus de 40 pilotes tous plus expérimentés et chevronnés que lui, aux Championnats du Monde qui se déroulaient à Oléron en juin 2007.

« Morgan court en catégorie F2, explique son père qui est égale-

ment son manager. Ce sont des machines de série. L'année prochaine, il courra en F1. Dans cette catégorie, les Jets peuvent être gonflés. » Les machines ont des capacités d'accélération stupéfiantes. Les F2 peuvent monter de 0 à 100 km/h en quelques secondes et naviguent à des vitesses encore supérieures. « Dans ces courses, c'est la capacité à piloter qui fait la différence, surtout sur des parcours compliqués et dans les vagues », explique le manager. Outre son père, le pilote bénéficie du soutien d'un mécanicien et d'un masseur. Avec son équipe et une nouvelle machine, Morgan peut envisager les sommets de la compétition.



Morgan à Solenzara, en Corse, où il est arrivé deuxième.

VOILE - Autour du Monde Thomas Coville a largué les amarres

Thomas Coville a finalement pris le départ de son tour du monde en solitaire et sans escale, lundi 17 décembre en soirée. Il a franchi la ligne, située entre Ouessant et le Cap Lizard, en Bretagne, à 19h43, heure française. Les routeurs ont choisi une météo « viriles », selon les termes mêmes de

l'équipe de Sodeb'O pour lancer le navigateur à l'assaut du record de Ellen MacArthur qui avait bouclé les 26000 milles du tour du monde en 71 jours et 14 heures. Avec des vitesses de vents oscillant entre 25 et 40 nœuds et des rafales prévues à 40/45 nœuds, dans une mer formée, le skippeur visait de

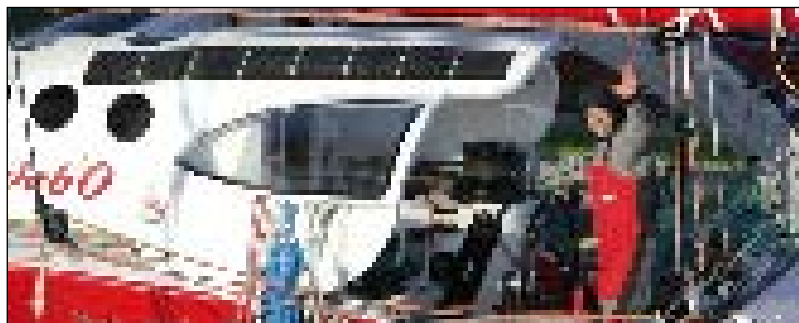
rallier l'équateur en sept jours, soit deux de moins que la détentrice du record.

D'ores et déjà, la performance de Lady Ellen semblait pourtant en passe d'être pulvérisée par Francis Joyon, qui s'est élancé à la conquête du même défi le 23 novembre, sur un trimaran très semblable à Sodeb'O, dessiné par les mêmes architectes. Ce n'est donc plus derrière les temps établis par Ellen MacArthur que courait Thomas Coville à son départ. Il s'agissait plutôt de s'aligner sur les nouvelles performances de Francis Joyon, qui pulvérisent tous les temps jamais établis jusque-là dans une circumnavigation. Le premier détenteur du record du tour du monde à la voile en solitaire et sans escale semblait en effet bien en passe de récupérer son trophée. Au moins provisoirement...

SPORTS - Championnat UGSEL La Vendée honore ses champions

Jeudi 13 décembre, 130 athlètes vendéens étaient honorés à l'Hôtel du Département. Ces 130 jeunes athlètes ont porté haut les couleurs de la Vendée au cours des différents championnats de France 2006/2007 du National UGSEL, Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre. Parmi eux, six équipes de sports collectifs, quatre équipes d'athlétisme, une équipe de tennis de table et 32 individuels sont montés sur le podium. Ce n'est pas la première année que les athlètes de l'UGSEL Vendée remportent un si grand nombre de places de podium. « L'UGSEL Vendée est l'une des unions départementales les plus structurées, se réjouit Gabriel Amiaud, président de l'UGSEL Vendée. C'est une véritable pépinière de champions ». Plusieurs grands cham-

pions sont passés par l'UGSEL Vendée, Jean-Charles Gicquel, saut en hauteur, Thomas Voeckler, cyclisme, Julien Moreau, course à pied...



VOILE - Association qoVop Un tour du monde écologique

Trois jeunes diplômés ont décidé de prouver que « quand on veut on peut ». Ils ont créé l'association qoVop et partent dans un an pour un tour du monde à la voile. Un an pour apprendre à naviguer. Un an pour apprendre à réaliser des reportages. Au défi sportif s'ajoute un défi écologique: montrer au grand public l'impact des bouleversements climatiques sur les mers.

Près de 600 jours de mer, soit 20 mois pour faire le tour du monde. Baptiste Berthelot et Mickaël Lajeunesse originaires de Vendée et Manuel Lizé originaire des Alpes, n'ont peur de rien. Créateurs

de l'association QoVoP, Quand on Veut on Peut, ils ont décidé de faire le tour du monde à la voile. À chaque escale, ils rencontreront des hommes qui tirent leur subsistance de la mer, pêcheurs, ostréiculteurs, mytiliculteurs... Ils veulent connaître l'impact des évolutions climatiques et écologiques sur ces marins.

« Le déclic, nous l'avons eu lors d'un cours sur l'écologie, expliquent Baptiste et Manuel. Notre professeur nous a fait prendre conscience de l'impact de nos voyages sur l'environnement, essence, kérosène... Nous avons décidé de partir pour un grand voyage qui n'aurait aucun effet négatif sur la planète. » L'association est née.



Manuel, Mickaël et Baptiste, un an de préparatifs intensifs avant d'affronter les mers du globe.

Un défi écologique et sportif

L'objectif de qoVop est double. C'est d'abord un défi sportif: « 600 jours chrono ». « Nous avons voulu montrer que « quand on veut on peut », explique Manuel président de l'association. Nous ne savons pas naviguer, mais nous avons un an pour apprendre. Dans un an, nous le pourrons. Il suffit de nous prendre en main. » À cela s'ajoute un objectif environnemental: « Les hommes et la mer ». À travers toute une série de reportages réalisés auprès des hommes rencontrés aux escales, l'association veut aider à sensibiliser le public à l'état général des mers et des océans. « Plus de 70% du globe sont recouverts par la mer. C'est donc le témoin parfait des bouleversements écologiques que nous vivons », explique Mickaël, diplômé d'un Master Environnement.

En novembre 2008 l'équipe qoVop partira à la conquête des mers du globe. D'ici là, les trois jeunes diplômés se préparent activement. « Nous cherchons des écoles, comme celle de la Tranche-sur-Mer avec qui nous allons mettre en place un projet éducatif. À notre retour, nous prévoyons de donner des conférences dans certaines universités, notamment à Grenoble et Nantes. Nous diffuserons nos reportages photos et vidéos dans les médias intéressés », précise Baptiste.

■ Renseignements: www.qovop.eu

150 ANS - Collège Richelieu L'institution Richelieu publie son album de famille

En 150 ans d'histoire, l'Institution Richelieu a été un témoin privilégié de l'histoire vendéenne. Fondée à Luçon en 1856 à l'occasion de la promulgation de la loi Falloux accordant à l'Eglise la liberté d'enseigner dans le secondaire, elle a connu tous les retournements de l'histoire. Elle a surtout vu défiler dans ses locaux nombre de grands décideurs, de Vendée et d'ailleurs.

Ainsi, au détour de l'ouvrage qui retrace ce siècle et demi d'histoire et qui vient de sortir, se retrouvent: Jean Yole, le poète vendéen, le père du Premier ministre en fonction, des élus locaux de tous bords, des capitaines d'industrie, des officiers, des recteurs d'Académie, des évêques... Parmi eux, l'artiste Maurice de la Pintière, qui fut déporté, ainsi que l'abbé Pierre Arnaud, enseignant, résistant mort en déportation, ou encore le chanoine Billaud, lui aussi enseignant, ont laissé leur marque à l'établissement.

Richelieu a déménagé à deux reprises. En 1919, il a cédé ses murs luçonnais au Grand Séminaire, pour s'installer dans le quartier yonnais de Mirville. Plus récemment, en 2003, il a pris place dans des locaux flamboyant neuf. « Nous avons cherché à conserver l'âme de l'institution », explique Gérard Boisseau, directeur du collège depuis 2000 et artisan du dernier déménagement. C'est ce qui était le plus important. »

Signe de cet attachement à ses racines, le nouveau collège en a conservé des symboles forts. Dans



André Duret, président de l'Arièj, Gérard Boisseau, directeur du collège Richelieu.

le hall d'accueil, une baie vitrée arbore l'ancien blason, agrémenté de la devise « Ascendamus », nous montons. Sur le même support, un extrait du « Chant du drapeau » proclame: « Le Vrai, le Bien, le Beau, trésors de l'âme humaine ». Suspendu à un mur, trône un portrait du Cardinal de Richelieu. « Il a vu des milliers d'élèves prendre leurs repas dans l'ancien réfectoire. Je vous laisse imaginer ce qu'il a subi », se souvient André Duret, président de l'ARIEJ, qui a orchestré la réalisation du livre souvenir consacré à l'Institution. Les plaques commémoratives des anciens « tombés pour la France » ont, elles aussi, suivi le mouvement.

■ Renseignements: 02 51 47 89 00
www.college-richelieu.com

SCULPTURE - Catherine Cousseau Une artiste au jardin

À la Guittière à Talmont-Saint-Hilaire, les courges deviennent des œuvres d'art. Catherine Cousseau, sculpteur, réalise ses œuvres à partir des coloquintes qu'elle cultive dans son jardin.

Les coloquintes n'ont pas de secret pour Catherine Cousseau. Installée depuis quatorze ans à la Guittière à Talmont-Saint-Hilaire, cette artiste se sert de ces légumes pour créer ses sculptures. « Je les cultive moi-même », explique-t-elle. La variété que j'utilise est celle des *lagenaria-ciceria*. Autrefois les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle s'en servaient pour fabriquer leurs gourdes. » Aujourd'hui, elles servent de matière première et de source d'inspiration à l'artiste vendéenne.

Dans son propre jardin, sur une cinquantaine de mètres, chaque année, elle plante des centaines de coloquintes. « Je les plante en mars et à partir du mois d'août, c'est un spectacle extraordinaire de voir toutes ces

courges aux formes si différentes et aux tailles si variées. Certaines atteignent plus d'un mètre de hauteur. Il y en a des longues, des courtes, des rondes... C'est un vrai plaisir de se promener dans mon jardin! » Et c'est l'avis des visiteurs qui viennent la voir dans son atelier. Ils passent de



À la fois artiste et jardinière Catherine Cousseau crée ses sculptures à partir des fruits de son jardin.

longs moments dans ce labyrinthe aux formes bizarres.

Une année de séchage

En octobre et novembre, Catherine Cousseau récolte ses coloquintes et les laisse sécher. « Je dois les laisser



pendant un an avant de pouvoir les utiliser », précise-t-elle. Une épaisseur noire se dépose alors sur l'écorce. Le premier travail de l'artiste consiste à poncer aussi bien l'intérieur que l'extérieur du fruit, pour en dégager l'écorce. Il ne reste alors plus qu'une couche fine, agréable et facile à travailler qui ressemble à du bois. Les formes de courges, Catherine Cousseau en a des centaines dans ses réserves. Elle les garde toutes en tête. Lorsqu'elle réalise ses sculptures ou lorsqu'elle en fait des ébauches sur papier, elle sait sur quelles formes elle peut compter. Parfois la forme d'un fruit lui donne une idée de sculpture à réaliser. « Pour chacune de mes œuvres, j'utilise plusieurs coloquintes. Je travaille ensuite beaucoup les couleurs, les effets de matières, les formes... Sans arrêt, je cherche à faire de nouvelles expériences. C'est ce qui est passionnant dans mon travail. J'ai toujours quelque chose de nouveau à découvrir, à rechercher », se réjouit-elle.

Barcelona World Race: les skippers testent leur matériel pour le Vendée Globe



C'est Loïck Peyron qui est arrivé en tête de la transat Bahia-Bretagne, sur son Gitana Eighty. Trois heures après lui est arrivé Kito de Pavant, sur Groupe Bel, puis Michel Desjoux, sur Foncia, après avoir heurté un bateau de pêche. En tête de la Barcelona World Race, course autour du Monde en duo, c'était Jean-Pierre Dick qui menait le bal sur Paper Vi-brac. Tous les marins de la course au large éprouvent en ce moment leur 60 pieds en vue du Vendée Globe. Au vu des temps réalisés et des quelques surprises réservées par les éléments, le prochain Everest des Mers continue à s'annoncer comme une édition de légende.

PATRIMOINE - CAUE et Maisons Paysannes de France Enduits à la chaux aérienne: mode d'emploi

L'association vendéenne des Maisons Paysannes de France et le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) ont uni leurs savoir-faire pour sensibiliser le public à la technique de la chaux. Une plaquette vient d'être éditée et une journée de sensibilisation, le 26 janvier prochain, est proposée à tous ceux qui veulent en savoir plus sur cette technique particulière.

La nouvelle plaquette « Enduits à la chaux aérienne: mode d'emploi », éditée par le CAUE, sera présentée au public, le samedi 19 janvier, aux

Essarts. L'association vendéenne des Maisons Paysannes de France a mis sur pied cette journée de sensibilisation, en lien avec le CAUE. « Cette manifestation est gratuite, précise Claudine Schnepf, présidente des Maisons Paysannes de France en Vendée. Elle est ouverte à tous les particuliers qui s'intéressent au patrimoine. Nous espérons aussi toucher les professionnels qui restaurent à la chaux. La réalisation de cette plaquette était nécessaire car elle offre de nombreux conseils sur les enduits à la chaux. »

La technique de la chaux est particulière. Elle nécessite une formation

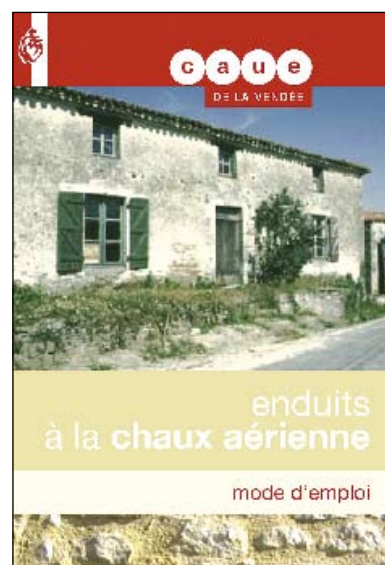
d'autant plus poussée qu'elle doit s'adapter aux bâtis locaux. « Dans ce domaine, trop d'erreurs sont commises plus par méconnaissance que par indifférence à la qualité du résultat, explique Joël Sarlot, président du CAUE. Il était nécessaire d'actualiser les références techniques des différentes chaux dans une plaquette. Nous en avons tiré 5000 exemplaires de façon à ce qu'elle soit diffusée largement. »

Le lecteur découvre par exemple la différence entre un enduit à « pierre vue » et un enduit plein lavé. Le premier est idéal pour la restauration de bâtiments d'élevage transformés

en habitation tandis que le second convient tout à fait à la restauration des maisons anciennes.

« Nous voulions un document propre à la Vendée, souligne Marc Coutereel, directeur du CAUE. À partir de la page 16, il y a différents exemples de finition avec dessins à l'appui. Ça permet aux particuliers et aux artisans de trouver exactement l'enduit approprié. »

■ Renseignements:
02 51 00 81 42 (Maisons Paysannes de France en Vendée)
et 02 51 37 44 95 (CAUE de la Vendée).



L'eau en Vendée En quête de nouvelles ressources

Le nord-ouest de la Vendée n'est pas à l'abri d'une pénurie d'eau. À l'issue d'un hiver sec, suivi d'une saison estivale caniculaire, l'automne pourrait trouver les Vendéens de la partie nord du littoral en manque d'eau. Pour pallier cette éventualité, le Conseil général et Vendée Eau explorent toutes les solutions et défendent un projet de barrage sur l'Auzance.

En 2025, il faudra pouvoir distribuer chaque année en Vendée près de 45 millions de mètres cubes d'eau potable, soit près de dix millions de plus qu'aujourd'hui. Les économies d'eau permettant de réduire d'1/3 la consommation supplémentaire. Les ressources du département sont tout juste suffisantes actuellement sur certains secteurs. L'eau pourrait en effet venir à manquer sur le littoral, dans le nord ouest du département en cas de sécheresse hivernale suivie d'un été chaud. « Récemment, par deux

fois, nous avons frôlé la pénurie. En 2005, en raison d'un déficit de pluies hivernales. En 2003, en raison de la canicule, qui s'est matérialisée par une forte hausse des consommations », se souvient Bernard Laubies, directeur de Vendée Eau.

De nouvelles solutions

Vendée Eau est un syndicat qui regroupe l'ensemble des communes du département, à l'exception de six. Il est chargé de gérer la ressource

en eau sur le territoire. C'est lui qui recherche notamment de nouvelles solutions, en partenariat avec le Conseil général. Dans ce cadre, il a mené une campagne de forages à travers le département. Achevée en 2007, cette opération a permis de révéler un potentiel de 1,3 million de mètres cubes supplémentaires. De nouvelles opérations de ce type vont être conduites.

La Vendée est assise sur un socle essentiellement granitique et schisteux. Son sous-sol recèle donc très

peu d'eau, à quelques rares exceptions près. Ses rivières connaissent un régime torrentiel, qui varie au gré des saisons. Ses réserves sont donc essentiellement constituées du stockage des eaux de pluies hivernales. « C'est pour cette raison que nos ressources sont pour l'essentiel tirées des barrages de surface », explique M.Laubies.

Un barrage sur l'Auzance

Face au risque de pénurie sur le littoral, le Département et Vendée Eau ont d'ores et déjà choisi une solution : un nouveau barrage sur l'Auzance, entre Vairé et Saint-Mathurin. Ce projet, qui procurera une réserve de 8 millions de mètres cubes d'eau, est bien avancé. Il ne lui manque que quelques validations administratives, qui achoppent sur des réglementations bruxelloises. Bernard Laubies conserve pourtant bon espoir de voir aboutir les démarches en cours.

Les autres solutions évoquées sont pour lors plus coûteuses et ne présentent pas de garanties. Le pompage en Loire, au niveau d'Anchenis (entre Nantes et Angers), ne nécessiterait pas moins d'une centaine de kilomètres de canalisations. L'approvisionnement à partir de l'eau souterraine du Sud Vendée exi-

gerait certes une dizaine de kilomètres de conduites d'eau de moins, mais présenterait l'inconvénient d'imposer aux agriculteurs de cesser d'employer cette ressource pour l'irrigation. « L'une des difficultés de la ressource en eau, ce n'est pas tant de trouver de l'eau que d'en trouver à proximité, car c'est le transport qui coûte bien souvent le plus cher », précise M.Laubies.

Prospections

Les prospections se poursuivent tous azimuts. Elles visent notamment à révéler une ressource souterraine de 3 millions de mètres cubes d'eau dans le département. L'augmentation de la capacité du barrage d'Apremont, sur la Vie, est aussi à l'étude. En rehaussant l'ouvrage existant, le niveau de la retenue pourrait être augmenté de 40 centimètres et donc accroître le potentiel de stockage de 720 000 m³. Une telle opération nécessite toutefois des expertises scientifiques sur la résistance de l'ouvrage et sur l'environnement du barrage. La dessalinisation de l'eau de mer, extrêmement onéreuse en raison de son coût énergétique, n'a pas été complètement écartée. Elle pourrait être expérimentée sur l'île d'Yeu un jour. « Mais pas dans l'im-médiat ».



La ressource en eau doit se trouver de préférence au plus près des consommateurs. Le barrage de Rochereau alimente l'ouest du département.

POTABILISATION - Usine de traitement des eaux De la réserve au robinet

L'eau collectée dans la nature ne répond généralement pas aux normes sanitaires en vigueur. Celles-ci sont extrêmement strictes et garantissent une qualité au moins aussi grande que celle de l'eau achetée en bouteilles. Elles rendent indispensables des traitements minutieux de l'eau avant distribution aux consommateurs. La potabilisation de l'eau est réalisée dans des usines de traitement spécifiques, à ne pas confondre avec les stations d'épuration qui traitent les eaux usées, avant rejet dans la nature.

Cinq actions sont nécessaires pour faire du liquide d'un barrage, parfois légèrement trouble, une eau de consommation courante parfaitement potable. Toutes les précautions sont par ailleurs prises en amont des réserves naturelles, retenues d'eau ou captages souterrains, afin d'éviter toute pollution.

1 - Clarification

En premier lieu, l'eau prélevée dans la nature est débarrassée des particules visibles en suspension. Deux méthodes peuvent être utilisées : la décantation, qui consiste à retenir les dépôts au fond d'un bassin ; ou encore la flottation, qui fait remonter les matières en surface.

2 - Filtration sur sable

L'eau passe ensuite à travers un filtre constitué de sable qui retient les dernières particules visibles. On récupère alors un liquide limpide.

3 - Affinage

Par des procédés d'ozonation, de filtration par charbon actif ou encore

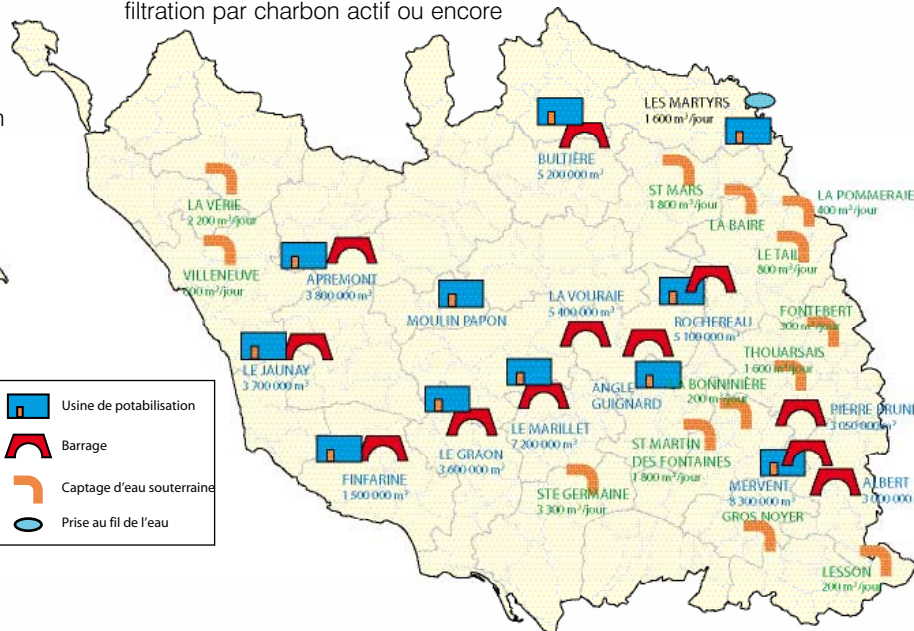
de filtration par membrane, l'eau est débarrassée des traces de pesticides ou d'autres micro-organismes. Ce traitement permet aussi d'améliorer son goût.

4 - Reminéralisation

L'eau est alors reminéralisée, ce qui permet de la rendre neutre pour les canalisations.

5 - Stérilisation

Ultime précaution contre toute forme d'infection, l'eau est finalement traitée au chlore ou à l'eau de javel.



Prospection souterraine



Forage de prospection à Nesmy

Dans les années à venir, la demande en eau potable va augmenter, pour passer de 34 millions de mètres cubes annuels en 2006 à presque 50 millions. Sur ce total, l'eau souterraine représentera environ 10% de la consommation vendéenne, le reste étant assuré par des barrages et des transferts d'autres départements. Les Vendéens doivent maîtriser au mieux leur consommation et favoriser les économies d'eau.

Vendée eau a dressé dernièrement son bilan au terme de quatre années d'une campagne de prospection. Au cours de ces quatre an-

nées de travaux, 60 forages ont été réalisés pour 10 exploitables. Si le bilan de prospection de Vendée Eau peut paraître mitigé, il n'en demeure pas moins un motif de satisfaction.

« Nous avons pu constater qu'il y a de la ressource, explique Éric Rambaud, président de Vendée Eau. Simplement, il n'y en a pas à grande échelle. Mais les objectifs que nous nous sommes fixés à l'horizon 2025 devraient pouvoir être atteints. » Il s'agit désormais d'affiner et d'améliorer les méthodes de prospection, pour une efficacité optimale dans les années à venir.



Assainissement individuel: défense de polluer

D'ici à fin 2012, toutes les installations d'assainissement individuel devront avoir été contrôlées en France. Ce contrôle est du ressort des communes ou des intercommunalités. La Communauté de communes Terres de Montaigu a choisi pour sa part de prendre les devants. À ce jour, son SPANC (service public d'assainissement non collectif) a ainsi contrôlé près de 700 installations sur les 2000 que compte le territoire.

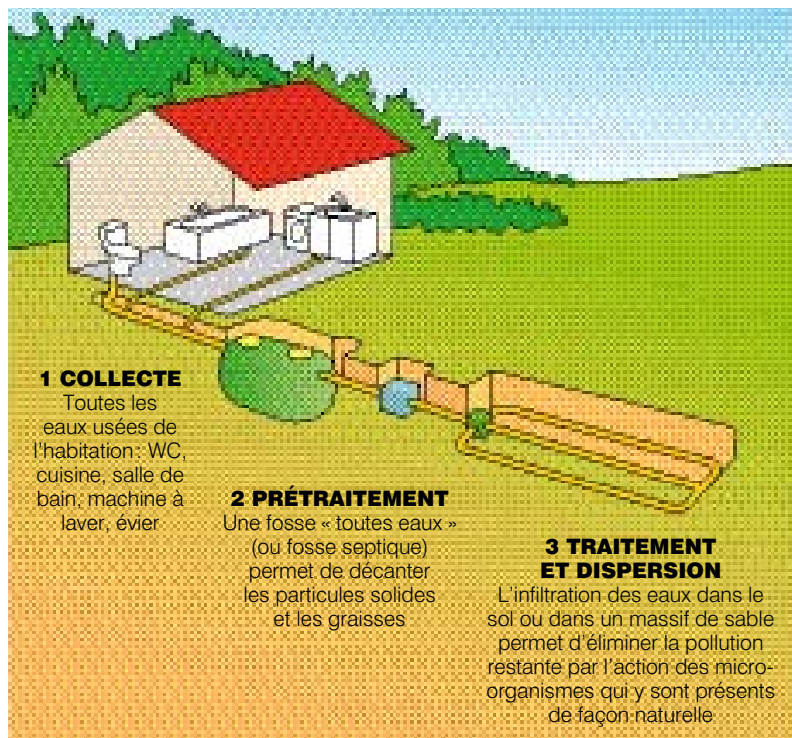
« La mission du SPANC consiste à s'assurer que les logements qui ne sont pas reliés au tout-à-l'égout sont bien équipés d'un assainissement individuel en état de marche et bien entretenu: fosses et systèmes d'épandage », explique Emmanuel Le Huby, responsable du SPANC à Terres de Montaigu. Il incombe également à ce service de valider les projets d'installations neuves, puis de vérifier ensuite leur conformité et leur bon fonctionnement.

En matière d'assainissement, c'est le résultat qui compte: les eaux rejetées ne doivent pas polluer l'environnement ni porter atteinte à la salubrité publique. Le SPANC peut ainsi autoriser, après consultation de la D.D.A.S.S., l'installation de « filières » originales, comme des toilettes sèches ou des systèmes de filtres végétalisés. Elles resteront valides tant qu'elles fonctionneront. Les propriétaires s'engagent à les remplacer par des dispositifs conformes en cas d'échec. Neuves, en bon état ou non, toutes les installations sont contrôlées tous les quatre ans à compter de la première visite.

Les installations non conformes doivent ainsi impérativement être mises aux normes dans les quatre ans. Des aides peuvent être accordées pour les travaux par l'ANAH, l'Agence nationale de l'Habitat, ainsi que par la CAF, sous certaines conditions.

L'intervention du SPANC fait l'objet d'une redevance spécifique.

■ Anah en Vendée: 02 51 44 33 57
www.terresdemontaigu.fr



1 COLLECTE

Toutes les eaux usées de l'habitation: WC, cuisine, salle de bain, machine à laver, évier.

2 PRÉTRAITEMENT

Une fosse « toutes eaux » (ou fosse septique) permet de décarter les particules solides et les graisses.

3 TRAITEMENT ET DISPERSION

L'infiltration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable permet d'éliminer la pollution restante par l'action des micro-organismes qui y sont présents de façon naturelle.

La plupart des assainissements individuels sont de ce type.

LES ASTUCES:

- Pour arroser vos plantes, vous pouvez récupérer l'eau de pluie à la sortie d'une gouttière par exemple. L'idéal étant même d'installer un tuyau ou un filtre entre la gouttière et le seau afin d'éviter les dépôts.
- Pensez à fermer le robinet quand vous vous savonnez les mains ou pendant que vous vous brossez les dents.
- Pour faire briller vos toilettes, optez pour le vinaigre blanc! Cet excellent détartrant remplace à merveille les détergents vendus en grande surface et nocifs à l'environnement.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Une assiette de soupe couvre 12% des besoins journaliers en eau. Le thé, la tisane et le café sont un bon complément.
- Un litre d'eau du robinet peut couvrir jusqu'à 20% de nos besoins quotidiens en calcium.
- Un gazon tondu moins souvent est plus résistant en période de sécheresse.

VRAI OU FAUX?

1) Nous devons boire moins d'eau par jour en hiver.

FAUX. Le froid nous fait perdre la sensation de soif mais notre corps a besoin de 2,5 l d'eau en hiver comme en été.

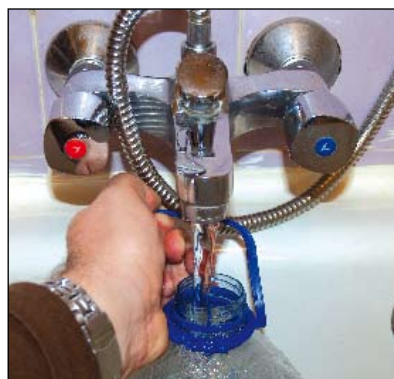
2) La fatigue et le malaise sont les seuls symptômes d'une déshydratation.

FAUX. Le corps envoie d'autres alertes qui sont les douleurs articulaires, l'hypotension, les troubles digestifs...

3) Au jardin, il vaut mieux arroser une fois abondamment plutôt qu'un petit peu chaque jour.

VRAI.

Suzanne, ménagère « éco l'eau »



« À chaque douche, je récupère cinq litres d'eau potable », se réjouit Suzanne qui se définit en riant comme une « éco l'eau ». Particulièrement soucieuse de l'environnement, cette maman de quatre enfants a adopté des petites habitudes pour économiser l'eau, entre autres choses. En ce qui concerne la douche, elle collecte l'eau qui s'écoule avant d'atteindre la température souhaitée dans de gros récipients. « Cette eau me sert ensuite pour le ménage, ou bien pour arroser les plantes ».

En cuisine, l'eau de lavage des salades et autres légumes sert à



arroser les plantes intérieures. « Ce n'est pas grand-chose, mais ça m'agace de jeter cette eau. J'ai un petit arrosoir en fer-blanc à côté de mon évier, je le remplis au fur et à mesure », explique la ménagère.

Au jardin, Suzanne récupère l'eau de pluie. Elle a installé sous sa gouttière un conteneur en plastique. D'une contenance de 300 litres, il se remplit à chaque averse. « Lorsqu'il y a un orage, ça déborde même rapidement », précise la maman. Les poussières d'ardoises et les mousses de la toiture se transforment rapidement en vase dans le fond du récipient s'il

n'est pas nettoyé à l'occasion, ce qu'elle fait une fois par trimestre, avec de l'eau de récupération...

Chaque année, la maîtresse de maison s'assure que le réseau d'eau de sa maison est bien étanche. « Rien de bien compliqué, c'est une garantie contre les mauvaises surprises sur la note d'eau », explique-t-elle. Elle s'assure que tous ses robinets sont coupés, que le chauffage central est éteint et se rend auprès de son compteur d'eau. Normalement, il ne produit aucun bruit, et la roulette qui se trouve en bas à droite du cadran ne doit pas tourner.



Les économies d'eau

Une famille de quatre personnes qui consomme l'eau sans limites et ne se soucie pas des fuites condamne sérieusement les ressources en eau. Et accroît considérablement le poids de ses factures. Les chiffres parlent d'eux-mêmes puisque le total des fuites peut atteindre 533 m³ par an, soit une perte de 1 407 euros en un an. En changeant d'habitudes et d'équipement, sa consommation peut être diminuée de moitié. Et les ressources préservées. Les chiffres qui suivent ne tiennent pas compte des montants des abonnements et des taxes. Par ailleurs, les tarifs varient d'une collectivité à l'autre.

Une journée avec la famille Gaspi qui consomme l'eau sans limites

- Salle de bain
 - 1 bain: 180 l
 - 1 douche: 90 l
 - 1 robinet qui goutte: 5 l/h = 43 m³/an
 - 8 toilettes au lavabo: 53 l (fissure ou joint non étanche: 150 m³/an)
 - 14 chasses d'eau: 140 l (fuite de la chasse d'eau non réparée: 200 m³/an)

- Cuisine/entretien maison
 - 3 vaisselles main: 30 l
 - Cuisine: 15 l
 - Un robinet qui goutte: 16 l/h et 140 m³/an
 - Ménage entretien: 15 l
 - Une machine à laver: 90 l

- Arrosage des plantes: 5 l

Total consommation d'eau/jour:
618 l/jour (225,6 m³/an);
coût: 595,60 euros/an
Total des fuites par an: 533 m³
soit une perte de 1 407 euros/an

24h avec la famille Eco qui multiplie les astuces d'économies d'eau

- Salle de bain
 - 2 douches: 120 l
 - (2x60 l grâce au robinet thermostatique)
 - Un robinet qui goutte: 5 l/h = 43 m³/an
 - 8 toilettes au lavabo: 40 l (embout régulateur de débit)
 - 14 chasses d'eau: 57 l (mécanisme double chasse d'eau: 6 l/3 l)

- Cuisine/entretien maison
 - Une vaisselle machine: 20 l
 - Cuisine: 15 l (robinet mitigeur)
 - Ménage entretien: 10 l
 - Une machine à laver: 70 l

- Arrosage des plantes: 0 l (récupération de l'eau de pluie)

Total consommation d'eau/jour:
332 l/jour (121,2 m³/an);
coût: 320 euros/an

Les enfants, fer de lance de la chasse au gaspillage

Réparer les fuites d'eau, diminuer le débit des chasses d'eau, récupérer l'eau de pluie dans une cuve... Dans le cadre de l'opération Eco-Ecole, les élèves de l'école primaire publique de Saint-Maixent-sur-Vie sont amenés à découvrir les sources de l'eau, son cycle, sa valeur et les moyens de l'économiser. Régulièrement, ils se retrouvent en comité autour du thème de l'eau. En collaboration avec l'Observatoire de l'Eau du Conseil général, Vendée eau, la SAUR, la SAGE et de nombreuses autres associations locales, ils seront amenés, dans les mois qui viennent, à rechercher et à mettre en place des actions concrètes pour réduire les dépenses en eau de leur établissement. « L'eau est un bien rare et précieux. À travers cette action, nous voulons faire de nos élèves des acteurs de la préservation de l'environnement et plus particulièrement de l'eau, explique Mickaël

Bossis, directeur de l'établissement. Pour le moment nous sommes au stade de la découverte de l'eau, de ses origines et de sa valeur. À terme, nous espérons pouvoir faire de nos élèves des acteurs de la chasse au gaspillage par leur comportement, à l'école, mais aussi à la maison. »



Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil général

« Il faut assurer la ressource en eau à tous les Vendéens »

Que fait la Vendée pour économiser l'eau?

Le Conseil général de la Vendée s'est engagé à réduire de façon importante ses dépenses énergétiques et sa consommation d'eau. Il favorise dans tous ses projets les installations les moins gourmandes en énergies, ainsi que l'utilisation de dispositifs récupérant les eaux de pluie. Il incite par des aides les communes à préférer des installations écologiques lorsque c'est possible. La collectivité publique a le devoir d'être exemplaire en matière de protection de l'environnement, afin d'inviter le public à l'imiter. Dans cet esprit, le Conseil général va constituer une vitrine de ce qui se fait de mieux en matière de limitation des dépenses énergétiques et d'économie d'eau. Ce sera une source d'inspiration pour tous ceux qui ont le souci de préserver l'environnement. Le Conseil Général participe également à la réalisation de réserves de substitutions destinées à l'irrigation, en remplacement des pompes dans les nappes phréatiques. Quatre ont déjà été creusées. Trois sont prévues pour 2008.

La Vendée peut-elle se trouver à court d'eau?

Les économies ne suffiront pas à garantir toujours la ressource en eau à tous les Vendéens. La Vendée est un département en plein développement qui doit également faire face à des pics touristiques. Nous accueillons chaque année de nouveaux habitants, attirés par le dynamisme et la qualité de vie du Département. Des entreprises s'installent régulièrement sur notre territoire. Il faut donc prévoir de nouvelles ressources pour ces nouveaux Vendéens. Nous ne pouvons pas envisager d'enrayer cette dynamique en nous en tenant à des restrictions de consommation. C'est la raison pour laquelle le Conseil général est favorable à la création d'un nouveau barrage sur l'Auzance qui est la seule solution possible car le sol vendéen ne recèle pas de nappe phréatique suffisante. Il étudie en même temps d'autres solutions, avec toujours à l'esprit le souci de la protection de l'environnement.

SAPEURS-POMPIERS DE VENDÉE - La Sainte-Barbe

L'expérience du feu valorisée en entreprise

Le 21 décembre avait lieu la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe à l'Hôtel du département. Son thème principal a été la formation. En effet, les sapeurs-pompiers volontaires de Vendée peuvent faire valoir leur expérience de terrain dans leur carrière professionnelle. Au bout de trois années de service, un diplôme de type CAP leur est proposé.

Entré chez les sapeurs pompiers sans aucun bagage professionnel, un pompier volontaire peut aujourd'hui faire valoir son expérience de terrain dans son milieu professionnel. Le 21 décembre, à l'Hôtel du Département, lors de la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe, les Sapeurs-Pompiers vendéens se réjouissaient du succès rencontré par la mention complémentaire « sécurité civile et d'entreprise ». Mise en place cette année, elle permet aux volontaires d'obtenir un diplôme reconnu par l'état de niveau 5, soit un CAP.

En 2007, 287 dossiers d'inscriptions ont été déposés. Près de 112 volontaires ont obtenu leur diplôme, les autres l'obtiendront dans les mois qui viennent. « C'est une grande nouveauté. Les sapeurs pompiers volontaires, grâce à leur expérience de terrain, peuvent donner une nouvelle orientation à leur carrière professionnelle », se réjouit le capitaine Mauger, responsable de la communication au SDIS.

Les jours où Myriam est de service, elle vit en permanence avec son « bip ». « Ces jours, là je ne

quitte pas le secteur de La Verrie. À la moindre alerte, je saute sur mes affaires. En moins de trois minutes, j'arrive au centre. De là nous partons sur les lieux de l'intervention. Dans 80% des cas, ce sont des interventions de secours sur les personnes, malaises divers, blessures... Le reste, ce sont des incendies, des accidents de circulation... » Tous ces gestes, ces réflexes, les sapeurs-pompiers peuvent être amenés à les utiliser sur leurs propres lieux de travail. La mention complémentaire va pouvoir valider ce savoir-faire acquis dans le feu de l'action par les sapeurs-pompiers volontaires.

Une précieuse opportunité

« Cette mention est une super opportunité, explique Wilfried, volontaire au service de secours de Mortagne-sur-Sèvre. Elle va me permettre de prendre le poste d'agent de sécurité interne que vient de créer mon entreprise. Elle l'a d'ailleurs créé parce qu'elle savait que j'allais obtenir ce diplôme reconnu par l'Etat ». Pour Rodrigue et Pascal, employés de mairie et volontaires à l'île d'Yeu, cette formation est une plus-value sur leur CV. « Nous avons voulu profiter de cette occasion qui nous permettra plus tard de postuler à des postes plus intéressants. Elle nous ouvre de nouveaux horizons ». « C'est une opportunité pour nous, ajoute Myriam, du centre de secours de La Verrie, mais aussi pour les entreprises qui



Incendie de Soullans, plus de 100 Sapeurs-Pompiers sont intervenus pour éteindre l'incendie.

ont de plus en plus besoin d'agents de sécurité interne ».

Pionnier dans le domaine de la formation

Trois ans plus tard, cette formation pourrait éventuellement être complétée par l'obtention d'un diplôme de niveau bac professionnel. Un jeune entré au service des sapeurs-pompiers à 16 ou 17 ans sans aucun diplôme, peut à 23 ans posséder un bac professionnel. « Au sein de la région

des Pays de la Loire, nous faisons figure de pionniers, conclut le capitaine Mauger. L'organisation de nos formations sert désormais d'exemple ». En France, les sapeurs-pompiers sont la seule organisation qui permette à ses volontaires d'obtenir, par l'acquis de leur expérience, des diplômes professionnels.

Le volontariat, clé de voûte de la sécurité civile

Chaque jour sur l'ensemble de la Vendée, les Sapeurs-Pompiers volontaires effectuent plus de 80 opérations de secours. Soit près de 35 000 interventions par an.

Les Sapeurs-pompiers Volontaires sont plus de 2 300 et représentent 90% de l'effectif départemental. Hors des grandes agglomérations, ils accomplissent la grande majorité des interventions des services d'incendie et de secours.



Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

La réinsertion passe par le travail

Depuis début 2007, le nombre des allocataires du RMI a baissé de 12% en Vendée. Cette baisse n'a été que de 5,3% en France. La Vendée comptait 4006 Rmistes à la fin de l'année 2007, l'un des chiffres les plus bas de tous les départements français. Ces excellents résultats sont le fruit d'une action volontaire et personnalisée menée auprès de chaque allocataire par les commissions locales pour l'insertion et l'emploi. Cette action est basée sur un contrat passé entre le Département et l'allocataire, qui s'engage à participer à des actions d'insertions. Grâce à un suivi personnalisé et à un taux de contractualisation de 100%, près de 300 allocataires du RMI quittent le dispositif chaque mois, plus que ceux qui y entrent, dont près d'un tiers n'est pas issu du département. Le dispositif départemental est réévalué chaque année. Pour 2008 150 actions sont programmées. Toutes visent à aider les allocataires à retrouver un emploi, parce que la réinsertion passe nécessairement par le travail. C'est tout le sens des 330 places de chantiers d'insertion. Douze places supplémentaires vont être créées cette année. En 2007, il en avait déjà été créé 35. Chaque Rmiste entrant en chantier d'insertion signe un contrat d'avenir. D'une durée de six mois à deux ans, ce contrat à temps partiel est rémunéré au Smic par l'employeur, auquel le Département verse une aide égale au montant du RMI. Ces contrats font l'objet à la fois d'un accompagnement et d'une formation. 1 000 contrats d'avenir ont été signés depuis la mise en œuvre de ce dispositif. En 2007, 4,4 millions d'euros ont été consacrés à financer les contrats d'insertion. En 2008, ces moyens passeront à 5,9 millions. Le Conseil général mène également des actions en faveur de la santé des allocataires du RMI. Des bilans de santé accompagnés leur sont ainsi proposés chaque année. D'autres actions visent à sortir les Rmistes de l'isolement dont souffrent la plupart en les incitant à participer à la vie sociale. Aux côtés de ces nouvelles actions à caractère social, de nouveaux investissements vont être réalisés à destination des personnes handicapées, pour lesquelles 150 nouvelles places ouvriront en 2008. La Vendée va pouvoir cette année augmenter ses investissements de 3%, en maintenant un taux d'endettement et des taux d'imposition stables.

Union pour la Majorité Départementale

Quelle place pour l'insertion en 2008 ?

En France, les dépenses d'aide sociale de l'ensemble des départements se sont élevées en 2006 à 26,6 milliards d'euros, (65% des dépenses de fonctionnement, mais à peine 50% pour la Vendée). La solidarité fait partie des premières missions du conseil général dans un contexte où malgré une progression des salaires et de l'emploi, la Vendée conserve un taux de pauvreté compris entre 11,7 et 14,6% supérieur à la moyenne nationale (population ayant un niveau de vie inférieur à 788 euros en 2004). En matière sociale, il est donc important d'être force de proposition dans un contexte difficile pour nombre de nos concitoyens. L'insertion fait aussi partie des domaines où il est important d'innover. À cet égard, la Vendée aurait du se porter candidate à l'expérimentation du Revenu de Solidarité Active en 2007, car ce dispositif permettait d'intégrer des volets utiles à nombre de femmes particulièrement touchées par le sous-emploi et la précarité. La Côte d'Or par exemple a couplé cette expérimentation à la préparation du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale avec un contrat de deux ans, en lien avec le développement de l'accueil de la petite enfance. Le Conseil général vient de voter un nouveau programme d'insertion pour 2008 intégrant 3 Millions d'euros pour les contrats d'avenir. Pourquoi ne pas avoir plutôt pris modèle sur le territoire de Belfort qui a mis en place un Contrat Départemental d'Accès à l'Emploi, ce qui permet aux bénéficiaires d'avoir un emploi à temps plein payé au SMIC, l'entreprise qui accueille le bénéficiaire s'engageant à pérenniser l'emploi du salarié après une période d'alternance emploi/formation de 18 mois max. Pourquoi aussi ne pas proposer aux RMIstes d'intégrer le corps des Techniciens Ouvriers de Service : le Pas de Calais a ainsi pu titulariser d'anciens allocataires. Le Conseil général de la Vendée se situe au 80ème rang national pour les charges de personnel. Cela permettrait aussi de renforcer les moyens humains des collèges (134 agents TOS seulement intégrés en 2007). Création d'une bourse permis de conduire en contrepartie d'un travail d'intérêt général pour jeunes, mise en place d'un revenu minimum pour les jeunes en difficulté, innovons en matière sociale ! N'oublions pas : éducation, formation professionnelle : deux clés pour une insertion durable !

Le Groupe des élus socialistes et républicains

BÉNIN - Pharmaciens Sans Frontières de Vendée Des professionnels locaux au Bénin

L'association Pharmaciens Sans Frontières de Vendée travaille depuis de nombreuses années avec le Bénin. Cette année, plusieurs projets importants sont en cours. Ils doivent permettre de constituer un réseau de professionnels capables de gérer et de distribuer les stocks de médicaments.

Informatisation des pharmacies, dotation en médicaments, formations... L'association Pharmaciens Sans Frontières de Vendée (PSF 85) multiplie ses actions au Bénin. En 2007, en concertation avec le Ministère de la Santé et la Direction de la Pharmacie et du Médicament, l'association a multiplié ses interven-

tions. Elles correspondent toutes aux besoins réels du pays et des populations. « Les dons, quels qu'ils soient, en nature ou en service, doivent être appropriés », insiste Annie Henry, Présidente de PSF 85.

Les projets de l'association ont été concentrés sur la zone de Malanville-Karimama. « Nous avons organisé et informatisé la pharmacie de l'hôpital de zone. Nous avons réaménagé les pharmacies des différents centres de santé et les avons dotées en médicaments essentiels. À Karimama, nous avons installé et équipé un laboratoire d'analyses. Enfin, nous avons aménagé et équipé un « Dépôt Pharmaceutique Répartiteur de Zone », précise la présidente.

Une unité pour les toxicomanes à Cotonou

Toutes ces actions développées sur la zone de Malanville-Karimama seront étendues à l'ensemble du pays dans les mois et les années qui viennent. PSF 85 agit sur le long terme. Parallèlement, l'association met en place au cours de 2008/2009 une formation



Un forum sur la dyslexie, samedi 19 janvier, à Saint-Laurent-sur-Sèvre

Un forum sur la dyslexie est organisé le samedi 19 janvier par l'ensemble scolaire Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il s'adresse aux parents, aux enfants et aux enseignants qui s'interrogent sur ce trouble du langage. Les animations commenceront à 13h30 et durent tout l'après-midi. Des ateliers, arts, conte, chant, expression corporelle et une table ronde « comment accompagner l'enfant dyslexique ? » formeront les temps forts proposés à cette occasion. Cette rencontre à laquelle est associée la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Et elle permettra aussi de promouvoir le dispositif d'accueil mis en place pour les enfants dyslexiques, à Saint-Gabriel, dès la rentrée 2008.

Renseignements :
www.saint-gabriel.com



pour les agents chargés de la gestion et de la distribution des médicaments.

À Cotonou, l'association poursuivra en 2008 son travail à l'Unité de Soins d'Urgence aux Toxicomanes (USUT) de l'hôpital Jacquot, le Centre National Hospitalier Psychiatrique. « Nous avons pris plusieurs engagements vis-à-vis du Ministère de la Santé pour le démarrage de cette unité, explique Annie Henry. Désormais, le centre est bien équipé. L'approvisionnement en médicaments est assuré à 90%. Il reste à organiser la formation des infirmiers avant d'accueillir les patients. Cela est imminent. »

Renseignements :
Pharmaciens Sans Frontières Vendée
28, rue Guillaume Machaut
85000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 62 27 05

SANTÉ - Un pôle santé unique sur le Pays des Olonnes L'hôpital et la clinique main dans la main

Le Centre hospitalier Côte de Lumière et la Clinique du Val d'Olonne se sont unis pour donner le jour au Pôle Santé des Olonnes. Réunies sur un même site les deux entités auront des activités complémentaires. L'objectif de cette opération unique vise à présenter une structure qui attirera à elle de nouveaux professionnels de santé.

même d'une IRM, accordée tout récemment par l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH).

Les structures se sont partagées les tâches. La clinique a bénéficié d'une délégation de service public de chirurgie. Elle assurera donc la mission de l'hôpital dans ce domaine, dans des conditions qui ne changeront rien pour les patients, avec une capacité d'hospitalisation de 90 lits. L'hôpital se réservera les activités de médecine, en hospitalisation traditionnelle et en ambulatoire, ainsi que la chirurgie gynécologique et obstétrique.

« Avec le Pôle Santé, nous espérons créer une offre suffisamment forte pour attirer des professionnels de qualité », explique André Bouvet, directeur de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS). « Il fallait mettre fin à

la concurrence entre l'hôpital et la clinique, qui risquait d'affaiblir les deux structures ». L'enjeu est de taille. Le Pays des Olonnes est, de tous ceux du département, celui qui connaît la plus forte augmentation de population. De 80 000 à 100 000 habitants pourraient bien y habiter dans les années qui viennent.

« Le Conseil général encourage tous les projets qui visent à améliorer la qualité des soins », déclare Gérard Faugeron, conseiller général du canton des Sables-d'Olonne. « Nous encourageons les initiatives qui visent à attirer plus de médecins dans les secteurs qui en ont besoin. Il est important de préserver une offre de soins de qualité dans le département », explique Véronique Besse, présidente de la Commission des actions sanitaires et sociales.

L'hôpital public et la médecine privée ont choisi de faire cause commune dans le pays des Olonnes et de mettre leurs moyens en commun. Cette entente va donner le jour à un pôle santé regroupant en un même lieu l'hôpital, la clinique et une maison médicale, plus de nouveaux services. Les premiers coups de pioche ont été donnés, à Olonne-sur-Mer, sur le site de la Vannerie par le groupe 3H.

C'est la clinique qui va voir le jour en premier. Lancé en décembre 2007, le chantier devrait s'achever en 2009. D'une superficie de 13 000 m², le bâtiment dont les travaux ont démarré abritera aussi une maison médicale (2 500 m²), le centre de dialyse (1 800 m²) et un pôle énergie. Ce dernier servira également à l'hôpital. Celui-ci viendra s'implanter pour 2011. Le bâtiment mesurera 17 000 m².

Conçus par les mêmes architectes, hôpital et clinique seront contigus, afin de partager un certain nombre de ressources. Ils remplaceront les établissements existants, dont ils reprennent les moyens, augmentés



Les travaux ont démarré sur le site de 14 hectares de la Vannerie à Olonne-sur-Mer.

ÉCOLE DE VENDÉE - Un projet autour du handicap Voyage dans les nuages



Pendant cinq mois, une centaine d'enfants des écoles de Vendée vont se préparer à réaliser leur rêve : faire leur baptême de l'air. Organisé par la Jeune Chambre Économique de Vendée, le projet a pour objectif de faire rencontrer des enfants handicapés et non handicapés autour d'un projet commun.

C'est parti ! Depuis la mi-décembre, une centaine d'enfants, de 6 à 14 ans, de Vendée et leurs professeurs se sont lancés dans le projet Voyage dans les nuages. Organisé par la Jeune Chambre Économique de Vendée, l'association des Chevaliers du Ciel offrira un baptême de l'air aux élèves le 8 mai prochain.

Pendant cinq mois, les professeurs vont organiser avec leurs élèves une série de projets autour du thème du voyage, de l'air, du rêve... Chaque classe aura ses propres activités. Mais chaque classe sera aussi en binôme avec une classe « différen-

te », une classe d'enfants handicapés avec une classe d'enfants non handicapés. Plusieurs activités communes seront organisées avant le grand jour.

Dépasser les différences

« L'objectif principal du projet est de permettre aux enfants des écoles de Vendée de rencontrer des enfants handicapés. Nous voulons que ces enfants apprennent à dépasser les différences et se rendent compte de ce que peuvent leur apporter des enfants différents », explique Carole Lectard, directrice du projet. Tous ces enfants travailleront autour d'un projet commun : leur baptême de l'air. Le 8 mai, les pilotes de l'association Les Chevaliers du ciel leur feront vivre une vingtaine de minutes dans les airs à l'aérodrome de la Roche-sur-Yon. Un véritable moment de bonheur assuré pour tous.

Renseignements : 06 15 04 53 72

DIÉTÉTIQUE - Association Sportivités et Loisirs Gervinois Des cours pour cuisiner léger



L'association Sportivités et Loisirs Gervinois forme certains de ses membres à la cuisine diététique. L'enjeu est de pouvoir animer plusieurs ateliers de cuisine dans les mois qui viennent. La solution : manger des aliments sains sans excès.

« Mieux vaut mélanger du lait à la crème fraîche pour faire une quiche ». « Attention, un produit allégé en matières grasses peut cacher un apport en produits additifs, pas plus

sains pour la santé ». L'association Sportivités et Loisirs Gervinois de Saint-Gervais a décidé de lancer des ateliers pour initier le plus de personnes à la cuisine diététique. Ouverts à tous, ces ateliers seront animés dans le cadre de la section « Le kit à l'ID » de l'association. Dans un premier temps, avec l'aide de la Cordée, l'association a formé plusieurs de ses membres à la cuisine avec la participation de deux diététiciennes, l'une de l'IQA et l'autre du secteur. Après trois sessions de

formations, les participants auront tous les éléments pour initier, à leur tour, leur entourage à la cuisine saine.

Trucs et astuces

« Nous avons appris à lire les étiquettes des produits que nous achetons. Nous devons nous méfier des annonces « marketing ». Nous savons constituer des plats équilibrés et appétissants », expliquent les participants. « Cuisiner de façon

diététique ne veut pas dire se priver, explique Benoît Micaud chargé du suivi des actions de la Cordée au sein de la Fédération Familiales Rurales de Vendée, mais simplement manger léger ». L'enjeu selon les diététiciennes est de ne pas dépasser les proportions. Souvent les plats sont sains mais servis dans des proportions démesurées. De même, de nombreuses sauces et mayonnaises sont à proscrire. Un jus de citron ou de pamplemousse peut parfaitement les remplacer.

LUNDI 7 JANVIER Cours Cochet - La Roche-sur-Yon

Julien Cocquet continue l'aventure à Paris

Lundi 7 janvier, les cours Cochet de Vendée seront à nouveau ouverts au public. Ils se dérouleront de 18h à 21h à l'ICES à La Roche-sur-Yon. L'occasion de passer quelques heures auprès du maître Jean-Laurent Cochet et de ses élèves vendéens. L'an dernier Julien Cocquet faisait partie de ces élèves vendéens. Cette année, il a intégré les cours parisiens. Il peut désormais réaliser son rêve : devenir comédien professionnel.

Qu'avez-vous appris lors des cours vendéens de Jean-Laurent Cochet l'année dernière ?

Je suis arrivé au premier cours Cochet avec une certaine expérience du théâtre. J'en avais fait pendant une bonne dizaine d'années dans différentes associations. Arrivé sur scène j'avais une petite avance sur mes « collègues » : j'étais plus à l'aise sur les planches. Très vite j'ai découvert que cette petite avance

cachée de nombreuses « tares ». J'avais pris de très mauvaises habitudes. Il fallait que je commence par les perdre.

Quelle est la méthode de Jean-Laurent Cochet ?

Les fables et la note. Nous travaillons sur les fables de Jean de la Fontaine. Nous devons les apprendre par cœur et les raconter sur scène. Attention, les raconter et non pas les réciter. C'est très important. Nous devons raconter notre fable comme une anecdote vécue que nous raconterions à nos amis un soir dans un café. Et c'est là qu'intervient la note. Nous ne devons pas fermer la note, c'est-à-dire suivre la ponctuation. Nous devons toujours garder la note ouverte comme nous le faisons dans une conversation de la vie courante. Pour nous aider à y arriver, Jean-Laurent Cochet nous invite à raconter la fable avec nos propres mots. La fable ou n'importe quelle

pièce, que ce soit une tragédie de Racine ou n'importe quelle comédie. Il faut s'approprier le sens du texte pour le ressortir comme s'il venait de nous, le plus naturellement possible.

Comment se déroule un cours avec Jean-Laurent Cochet ?

Les élèves préparent un texte pour chaque cours et le racontent sur scène. Tous les élèves ne passent pas à chaque fois. Le principal est d'écouter les remarques de Jean-Laurent Cochet, elles servent à tous. La personne qui passe est un prétexte. Les erreurs qu'elle fait, nous les faisons tous. Pour profiter de ces cours, il faut beaucoup écouter.

Les cours parisiens sont-ils différents des cours vendéens ?

Absolument pas. Jean-Laurent Cochet reste le même. Son enseignement est identique. À Paris, nous avons juste la chance de l'avoir deux fois par semaine.

Lundi 7 janvier de 18h à 21h, les Cours Cochet sont ouverts au public - Renseignements : 02 51 36 95 45



Jean-Laurent Cochet avec ses élèves vendéens.



Julien Cocquet sur scène.

À PARTIR DU 18 JANVIER Soullans

Le théâtre patoisant

Depuis le 6 janvier, la troupe de théâtre Les Brimbalures, est partie pour donner une dizaine de représentations de son spectacle patoisant. Cette troupe est très présente sur les cantons de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Saint-Jean-de-Monts.

En maraîchin, brimbalures désigne les gens qui animent les noces, les veillées ou encore les assemblées. Le 23 décembre 1994, Clément Gauvrit, passionné de théâtre et de culture patoisante crée cette troupe de théâtre. Fort de son expérience théâtrale et cinématographique, il s'est lancé

avec son complice Hervé Cantin dans l'écriture de pièces patoisantes. Elles ont toutes trait à l'histoire locale hilairoise des années trente. Elles forment un panorama humoristique de la vie locale d'alors.

Près de 12000 spectateurs apprécient chaque année ces spectacles. Depuis 2005, une école a été créée : le Cours Clément pour les enfants mais aussi la troupe Les Clémentine en's composée de jeunes.

L'année 2007 a été une année d'écriture. Cette année 2008 sera une année de représentations, précise Christine Cantin, présidente des Brimbalures.

Programme des représentations :

Soullans : Espace Prévoirie
Vendredi 18 janvier, samedi 19 janvier et dimanche 20 janvier
Vendredi 8 février, samedi 9 février et dimanche 10 février
Samedi 15 mars et dimanche 16 mars.

Renseignements :
Office de tourisme de Saint-Hilaire-de-Riez. Tél. 02 51 54 31 97 (fermé le samedi après-midi)
Horaires des représentations :
15h les dimanches
20h30 les samedis et vendredis
Tarif : 15€



À PARTIR DU 29 JANVIER

Eau Vendée Environnement à Chantonay Les pesticides, un peu, beaucoup, pas du tout ?



MARDI 15 JANVIER

L'échiquier « Une Nuit à l'opéra »

Le mardi 15 janvier à Pouzauges à 20h30, la scène de l'Échiquier offrira un voyage dans le monde de l'opéra. Le ténor Ignacio Encinas, la mezzo soprano Violeta Anca Paraschiv et le pianiste Stéfano Visconti transporteront les spectateurs de l'Opéra Italien aux Chansons Napolitaines, de l'Opéra Français au Tango de Gardel.

Au cours de la première partie du concert, Ignacio Encinas et Violeta Paraschiv chanteront les grands airs et les duos célèbres du répertoire lyrique. La seconde partie sera consacrée à l'Italie et aux chansons Napo-

À PARTIR DU 11 JANVIER Cinéma

Nouvelles dates de projection du film « Du moulin au pain »

« Du moulin au pain », le film du Vendéen Luc Brusseau, continue sa tournée sur les écrans du département. Les spectateurs et amateurs de patrimoine sont attendus aux dates suivantes : vendredi 11 et samedi 12 janvier à 15h et 20h30 à Saint-

Florent-des-Bois, salle polyvalente ; vendredi 18 janvier à 15h et 20h30 au foyer rural de Beaurepaire ; samedi 26 janvier en soirée à Saint-Etienne-de-Brillouet, salle des fêtes ; mardi 29 janvier à 20h30 et dimanche 3 février à 15h à Saint-Paul-en-Pareds, salle polyvalente ; samedi 2 février à 20h30 à Saint-Michel-en-l'Herm, espace culturel ; vendredi 15 février à 15h et 20h30 à La Chaize-le-Vicomte, salle Moulin Rouge ; vendredi 29 février à 15h et 20h30 à Bazoges-en-Pareds, salle Trois Rives ; vendredi 7 mars à 14h30 et 20h30 à Mouchamps, salle des Fêtes ; samedi 29 mars à 15h, 18h et 20h45 aux Herbiers, espace Herbauges.

Renseignements :
<http://dumoulinaupain.free.fr>



SAMEDI 19 JANVIER

Les Sables-d'Olonne « Mapa, les chambres des Jacques »

Le samedi 19 janvier, les Ballets Jazz de Montréal ont rendez-vous avec le public des Atlantes aux Sables-d'Olonne. À 20h30, ils donneront leur spectacle « Mapa, les Chambres des Jacques ». Sous la direction de Louis Robitaille, ils proposent un programme éclectique. En première partie, « Mapa », de Rodrigo Pederneras est une véritable explosion gestuelle. En deuxième partie, la pièce « Les Chambres des Jacques » a été écrite par la jeune chorégraphe canadienne, Azure Barton. Elle célèbre la vie et les détails les plus banals qui ornent miraculeusement le quotidien.



Renseignements : 02 51 96 85 78

DIMANCHE 27 JANVIER

Beaurepaire Mise en jambe avec les Pingouins

Le club Les pingouins du deux-roues de Beaurepaire organise une randonnée marche et VTT le 27 janvier 2008 pour la reprise de la saison. Deux parcours de marche de 10 à 20 km et VTT de 20 à 50 km sont au

programme. Ravitaillements, douches et lavage des vélos sont également prévus à l'arrivée dans une salle chauffée. Soupe à l'oignon plus assiette garnie, adultes 5€ et moins de 12 ans 3€.

Eau Vendée Environnement à Chantonay

Les programmes EVE (Eau Vendée Environnement) visent à améliorer la qualité de l'eau sur les bassins versants d'eau potable. Des soirées d'information gratuites et destinées au grand public ont lieu à partir du 29 janvier sur les pesticides. Ce jour-là, la rencontre a lieu à Chantonay à 20h30, salle des Arcades. Le mardi 5 février, ce sera au tour de La Flocellière d'accueillir le public, à la Maison de la Vie Rurale à 20 h30 et mardi 12 février, rendez-vous à Saint Maurice le Girard à 20h30 (salle

communale). La soirée se déroulera comme suit : exemples d'actions menées par EVE, documentaire sur les pesticides, interventions d'un ingénieur agronome puis d'un médecin (effets des pesticides sur la santé)... Une exposition sur le même thème se tient à Chantonay, salle des Arcades, du 19 janvier au 2 février et à la Communauté de communes de La Châtaigneraie, dans le hall d'exposition, du 5 au 15 février.

Renseignements : 02 51 94 41 92

litaines, à Paris et aux opérettes de Jacques Offenbach, mais aussi à l'Espagne et l'Argentine.

Renseignements et réservations :
02 51 61 46 10



SPECTACLES DE VENDÉE Sara Lazarus / Biréli Lagrène / André Ceccareli

La voix du jazz et la guitare manouche

Le 31 janvier à Talmont-Saint-Hilaire, Sara Lazarus, Biréli Lagrène et André Ceccareli interpréteront ensemble « It's all right with me ». Un concert de jazz manouche où la voix de Sara Lazarus se mêle à la guitare de Biréli Lagrène et à la batterie de André Ceccareli. Les standards du jazz américain seront repris aux rythmes de la tradition manouche. Entretien avec la nouvelle diva du jazz.

En Vendée, vous allez jouer avec Biréli Lagrène, un des plus grands musiciens de musique manouche. Comment vous êtes-vous rencontré et qu'allez vous jouer ?

Nous avons tous les deux le même producteur et il a pensé que nous pourrions faire de la belle musique ensemble. Il avait raison. C'est un grand honneur pour moi de chanter avec le plus grand guitariste de jazz manouche du monde. Nous avons déjà fait un CD. Le concert que nous donnerons en Vendée reprendra un

grand nombre de ces titres. Ce sont les standards du jazz américain, ma tradition, interprétés à la façon manouche, la tradition de Biréli. C'est extra ! L'énergie est constante, elle propulse le public et les musiciens toujours vers l'avant.

Pourquoi avez-vous choisi le jazz et quelle a été votre formation ?

Ce n'est pas moi qui ai choisi le jazz, c'est le jazz qui m'a choisi ! Dans mon collège à Wilmington, aux

Etats-Unis, j'ai eu la chance d'être initiée au jazz par un ancien musicien. J'ai d'abord appris le saxophone. Mais chez moi je chantais dès que je le pouvais. À l'université de Harvard où j'étudiais la littérature, j'ai eu l'occasion de chanter avec un groupe de jazz. J'ai donné mes premiers concerts, dans les cocktails, les mariages... Ensuite j'ai joué avec des groupes de jazz, des chanteurs, des musiciens de plus en plus souvent. C'est ça la formation de jazz. C'est la pratique.



SDR

Qu'aimez-vous dans le jazz ?

Le rythme, les instruments, les sonorités, la liberté. Un soir on peut interpréter un morceau d'une manière et le lendemain d'une autre. Nous avons une véritable liberté d'expression. C'est génial. Cependant, entre interprètes, nous devons nous écouter mutuellement. Nous sommes tous libres mais devons créer ensemble une harmonie. Chaque concert est différent. Ce qui est le plus extraordinaire c'est lorsque nous créons une véritable harmonie entre les musiciens et le public. Quand nous sommes tous sur les mêmes ondes, c'est un moment de bonheur total.

Jeudi 31 janvier - 20h30

It's all right with me
Sara Lazarus, Biréli Lagrène,
André Ceccareli
Talmont-Saint-Hilaire
Salle des Ribandeaux
Ouverture de la billetterie : lundi 7 janvier

Ouverture de la billetterie

En raison des délais de fabrication, ces spectacles pourraient être complets à la parution de ce numéro.

Vendredi 1^{er} février - 20h30

« Quadrille »

de Sacha Guitry
Mise en scène Jean Martinez
Avec Patrick Préjean,
Caroline Tresca, Julie Arnold
Saint-Hilaire-de-Loulay
Salle d'Yprésis
Ouverture : mardi 8 janvier

Incontournable pièce de Guitry, « Quadrille » est interprété par des acteurs de grands talents.

Venus au Ritz pour interviewer Carl Héricson, un célèbre jeune acteur, Philippe, rédacteur en chef de « Paris-Soir », rencontre sa consœur, Claudine André. Elle lui est fort sympathique. Pendant ce temps, la compagne du journaliste, la comédienne Paulette Nanteuil, rencontre Carl Héricson. Elle ne tarde pas à succomber à

son charme. Le quadrille est en place.

Samedi 2 février - 20h30

Christian Zacharias
et l'Orchestre de Chambre
de Lausanne

Beethoven, Schubert et Weber
Saint-Jean-de-Monts
Église Saint-Jean-Baptiste
Ouverture : mercredi 9 janvier

Élu Artiste de l'année 2007 par le MIDEM Classical Awards, Christian Zacharias est depuis la saison 2000-2001 à la tête de l'Orchestre de Chambre de Lausanne. L'orchestre se déplace en Vendée au moment de *La Folle Journée*. L'occasion de découvrir Schubert et des compositeurs classiques interprétés avec l'un des plus grands chefs d'orchestre d'aujourd'hui.

Mardi 5 février - 20h30

Laurent Korcia, Michel Portal, Michael Wendeborg

Bartók, Debussy,
Poulenc et Enesco...
Luçon - Théâtre Millandy
Ouverture : vendredi 11 janvier

Un violon, une clarinette, un piano, tel est l'impeccable attelage proposé par trois musiciens d'excellence. C'est la rencontre musicale entre le virtuose Laurent Korcia, Victoire de la musique 2002, le musicien de jazz Michel Portal et Michael Wendeborg, jeune pianiste. Ils interprètent des compositeurs de leur temps.

Vendredi 8 février - 20h30

« Votre serviteur Orson Welles »

De Richard France
Mise en scène Jean-Claude Drouot

avec Jean-Claude Drouot
et Serge Le Lay
La Boissière-des-Landes
Espace Socio-Culturel
Ouverture : lundi 14 janvier

Richard France est l'auteur qui a su, mieux que personne, cerner la personnalité complexe d'Orson Welles. Son œuvre maîtresse est « Votre serviteur Orson Welles ». Jacques Collard l'a adaptée. Jean-Claude Drouot l'a mise en scène et l'interprète avec Serge Le Lay.

Un an avant sa mort, Orson Welles a besoin d'argent. En effet, il veut réaliser son rêve : terminer son film « Don Quichotte ». Aussi, il accepte de prêter sa voix pour une publicité radiophonique de nourriture pour chat. Le technicien de la radio en profite pour lui faire raconter sa vie...

DIMANCHE 20 JANVIER Les Hivernales à Saint-Mathurin

Des voix en or pour un Gospel unique

La programmation culturelle du Pays des Achards se poursuit avec un troisième rendez-vous musical à Saint-Mathurin. Une soirée gospel attend les amateurs, dimanche 20 janvier à 17h dans l'église de la commune. Le groupe Soul Gospel promet un concert riche en émotions. Les artistes dégagent en effet sur scène une énergie exceptionnelle qui devrait laisser aux spectateurs un bon souvenir.

■ Tarifs : 8€ ; gratuit - 10 ans.
Renseignements et réservations :
02 51 05 90 49



SDR

DIMANCHE 13 JANVIER Les Sables d'Olonne

Championnat de ligue de char à voile



Le Club de Char à voile des Olonnes organise une compétition régionale le dimanche 13 janvier sur la plage des Sables d'Olonne. Les courses concernent les classes 7 et classes 8, soit des chars à cerf-volant, la version terrestre du kite-surf et des speed-sails, des planches à voile à roulettes. Les épreuves auront lieu entre 11h et 15h, à marée basse, au gré d'Eole. Que le vent souffle du sud ou du sud-ouest et les compétiteurs n'auront qu'à tirer des bords de travers en deux bouées. Les manches se compliqueront si la météo

en décide autrement. Les coureurs devront alors déjouer à la fois les obstacles de la plage et les caprices du vent. La compétition est réservée aux membres de la FFCV titulaires d'une licence compétition. Les pratiquants non inscrits pourront toutefois participer à une manche en souscrivant une licence à la journée délivrée par le Club. Ce peut être l'occasion pour les amateurs occasionnels de se découvrir un goût pour la compétition.

■ Renseignements : 06 83 35 19 93

DIMANCHE 13 JANVIER

Les Herbiers
Cross-country départemental

Le championnat départemental de cross-country se déroulera dimanche 13 janvier aux Herbiers sur le site du Parc du landreau. Il est organisé par l'ACBV et par le Comité de Vendée. Les départs s'échelonneront de midi à 15h30 par catégories. À 12h00, vétérans hommes (8300 m) ; à 12h55, juniors femmes (4200 m) et cadets (4200 m) ; à 13h15, cadettes (3500 m) et minimales hommes (3500 m) ; à 13h45 minimales filles (2400 m) et benjamins garçons (2400 m) ; à 14h05 benjamines (2400 m) ; à 14h20, poussines (1300 m) et poussins (1300 m) ; à 14h35, éveil athlétisme F et G ; à 14h50 espoir senior vétérans femmes (5300 m), juniors hommes (5300 m) ; à 15h30, espoir senior hommes (9400m).

JUSQU'AU MOIS DE MARS

Les Sables-d'Olonne
Pleins phares sur les voitures
de collection

Chaque troisième dimanche du mois jusqu'en mars, Port Olona s'offre un spectacle atypique : un rassemblement de voitures anciennes. Organisé en accord avec le musée automobile de Talmont-Saint-Hilaire, il s'adresse à tous les possesseurs de voitures de sport et de collection. Les collectionneurs et le public sont invités à participer et à assister nombreux à ce rendez-vous familial qui a commencé le 21 octobre dernier et durant lequel les voitures rivalisent de beauté et de rareté. La prochaine journée a lieu le dimanche 20 janvier, aux Sables-d'Olonne, à Port Olona, place du Vendée Globe.



DIMANCHE 20 JANVIER Veillées Musicales à Thiré

Ensemble de Harpes

Les Veillées Musicales ont lieu du 20 janvier au 29 mars 2008 dans cinq églises du Pays de Sainte-Hermine. Ces soirées hivernales forment des rendez-vous culturels à destination d'un large public. La programmation rassemble des orchestres, des chorales et des ensembles musicaux. Le premier concert a lieu le dimanche 20 janvier, à 16h30, dans l'église de Thiré en compagnie de L'Ensemble

de Harpes Vivace de Saint-Herblain. Le deuxième concert se déroulera le dimanche 3 février, à 16h30, dans l'église de Saint-Hilaire-du-Bois avec Artemisia.

■ Tarifs : 7€, gratuit - 12 ans.
Abonnement 5 concerts : 30€.

Réservations : 02 51 27 39 32 ou
officedetourisme-ste-hermine@wanadoo.fr

DU 18 AU 20 JANVIER Patinage artistique à La Roche

Tournoi du Trophée de la lumière



Le tournoi de patinage artistique dit Trophée de la lumière a lieu du 18 au 20 janvier à la patinoire Arago de La Roche-sur-Yon. Cette 5e édition est organisée par La Roche-sur-Yon Sports de glace. Programmée à un moment clé de la saison, proche des Championnats de France, elle met en compétition des patineurs de haut niveau comme Antonin Couturier ou Vaina Bloch. Une délégation russe est aussi attendue. Ils évolueront sur la glace pour présenter au public leurs figures, triple salchow, double axel, arabesques... L'entrée est gratuite.

■ Renseignements : 02 51 36 19 69
(mardi et jeudi, 18h15/19h15).

Protection contre la mer

Une lutte quotidienne contre l'Océan



De nombreux perrés et digues, comme ici à Noirmoutier, ont été confortés sur le littoral vendéen.

Au nord et au sud du département, le littoral vendéen a été gagné par l'homme sur l'eau.

Là plus qu'ailleurs, les attaques de la mer sont bien souvent rudes.

Il faut en permanence conforter, renforcer et reconstruire. Le Conseil Général participe à ces travaux, pour défendre le trait côtier : la frontière entre la terre et l'Océan.

Les travaux de défense contre la mer ont commencé, sur le Port des Brochets, à Bouin. Ici, en 1999, par deux reprises, en novembre et en décembre, la mer s'est engouffrée au-dessus des quais. « Les établissements ostréicoles et quelques habitations ont été envahis par les eaux, en pleine nuit », se souvient Michel Dupont, conseiller général du canton de Beauvoir-sur-Mer. Par le passé, Bouin, ancienne île, rattachée à la terre par une digue avait été submergée à diverses reprises, notamment en novembre 1940, lors d'un raz-de-marée. D'ailleurs Bouin viendrait de Bouinée, submergée.

Au nord de la Vendée, dans le Marais Breton vendéen, comme dans le Sud, dans le Marais Poitevin, la terre a été gagnée sur la mer. Et la mer tente de regagner le terrain perdu à chaque tempête. La lutte doit donc être permanente contre les éléments pour préserver les terres agricoles, les marais salants, les claires des os-

tréculteurs et les habitations. Elles ne sont parfois protégées que par des cordons de dunes ou des digues.

Après les tempêtes de 1999, en 2000 et 2001, des experts se sont penchés sur les risques encourus par les communes du littoral vendéen. Leur rapport a permis d'établir la liste des travaux à entreprendre, et leur ordre de priorité.

Risques d'inondation

Si la plupart des communes du bord de mer présentent un risque d'inondation maritime, plus ou moins grave, seules celles du Marais Breton (Bouin, Beauvoir-sur-Mer et La Barre-de-Monts) et de l'île de Noirmoutier (Noirmoutier-en-l'île, la Guérinière, l'Épine et Barbâtre) au nord et la Faute-sur-Mer et L'Aiguillon-sur-Mer ont été classées par l'Etat « à risques avec enjeux humains ».

Dans l'ordre de priorité, figurent ensuite les communes présentant un risque d'inondation, mais « sans

enjeu humain clairement défini ». Ce sont Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Brétignolles-sur-Mer, le Château-d'Olonne et La Tranche-sur-Mer. Le calendrier des travaux entrepris a tenu compte des risques encourus en partant au plus pressé. Des kilomètres de digues, de perrés et d'ouvrages divers ont déjà été restaurés.

Le Conseil général va engager la première partie de son programme de travaux de défense contre la mer pour l'année 2008. Le Département soutient en effet l'effort des communes pour contenir les agressions marines. La « défense du trait côtier », qui consiste à assurer le maintien des limites du littoral, fait l'objet d'une convention entre le Département, l'Etat et la Région, pour les trois prochaines années, jusqu'à 2009. Le Conseil général a dû défendre les intérêts des communes contre le désengagement partiel de l'Etat qui envisageait de baisser sa participation financière.



Les quais du port des Brochets à Bouin vont être réhaussés (à gauche). Aujourd'hui, (à droite) ils peuvent être submergés comme en 1999.



Des travaux pour 2008

- **Sur l'île de Noirmoutier**, les digues du Terrain Neuf vont être réhaussées et les berges de l'étier des Coëfs vont être restaurées. Les digues de l'Épine vont être renforcées. Les dunes du site des Eloux vont recevoir de nouvelles protections. Les Perrés de la Guérinières, qui datent du XIX^e siècle vont être pérennisés par des travaux de soubassements.

- **En Baie de Bourgneuf**, la digue située entre le port des Champs et la Louippe et qui protège les zones ostréicoles, va subir des travaux.

- **Les digues de Saint-Hilaire-de-Riez** vont faire l'objet d'un diagnostic.

- **Le Perré de la Grande Plage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie**, déjà pour

partie renforcé en 2003, va être restauré sur sa dernière partie.

- **La plage de la Parée, à Brétignolles-sur-Mer** va être, rechargée en sable et les ouvrages de protection de la berge vont être restaurés.

- **À La Tranche-sur-Mer**, exposée au risque d'érosion, la plage des Gé-



nérales subit plus particulièrement l'action des tempêtes. Des travaux de confortement vont avoir lieu sur la dune protectrice.

- **La Faute-sur-Mer** fait l'objet d'un plan de prévention des risques qui met en évidence que le niveau de la mer présente « un risque prépondérant ». Des aménagements protecteurs vont être mis en œuvre.

- **À Saint-Michel-en-l'Herm**, dans la baie de l'Aiguillon, la digue du Polder 2 et la digue amont du barrage de la rive gauche du Braud vont être confortées.

- **La digue du Génie à l'Aiguillon-sur-Mer** va être refaite.

Ancienne Baie de Bretagne

Le Marais breton vendéen était, avant l'Antiquité, la Baie de Bretagne, recouverte par l'océan et parsemée d'îles : Noirmoutier, Beauvoir, Sallertaine et Bouin. Seule Noirmoutier a conservé son aspect insulaire : la sédimentation naturelle accélérée par le travail des hommes a progressivement fermé la baie, réunissant les îles au continent. Ce sont les Romains qui ont commencé le travail, au début de l'ère chrétienne, en creusant les premières salines. Les moines Bénédictins ont ensuite pris le flambeau aux XI^e et XII^e siècles. Ils asséchèrent le marais grâce à un réseau d'étiars et de fossés. Du XV^e au XVIII^e siècle, le « Sel de la Baie » fit du Marais Breton

une très riche région du royaume de France. Indispensable à la conservation des aliments, le sel faisait l'objet d'un commerce florissant. Celui-ci prendra fin en particulier en raison de l'envasement de la baie, qu'aggravait le déversement des tonnes de déchets et de marchandises prêts à la livraison de leur cargaison.



L'ex-Golfe des Pictons

Le Marais Poitevin était autrefois, lui aussi, une étendue d'eau : le Golfe des Pictons. Là aussi, l'envasement a chassé la mer, puis les hommes ont pris possession des lieux. À partir du VII^e siècle, les moines des abbayes voisines, dont Maillezais, Nieul-sur-l'Autise, Saint-Michel-en-l'Herm, ont aménagé les lieux pour les exploiter au mieux. Après les Guerres de religion, Henri IV accorda des privilèges en vue de favoriser la poursuite de l'assèchement du marais. Il attira ainsi des huguenots notamment des Pays-Bas. C'est Napoléon I^{er} qui donna au marais mouillé son aspect actuel, en décrétant en 1808 l'aménagement de la Sèvre Niortaise en vue de conforter sa navigabilité. Le

niveau du marais Poitevin se situe entre celui des marées hautes et des marées basses. Le marais, qui recouvre 100 000 ha, est constitué de zones desséchées (100 000 ha), de zones marécageuses (37 000 ha) et de zones de Venise (30 000 ha). Les marais sont exploités de manière intermédiaire.

